

Aperçu du fonds

Fonds Liberté et Portefeuille Sentinelle de la Canada Vie

Initialement de la London Life

Rendement du fonds au 31 décembre 2023

**Version numérique accessible à l'adresse
[Canadalife.com/noticesexplicatives](https://canadalife.com/noticesexplicatives)**

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie est l'unique émettrice de la police de rente individuelle à capital variable décrite dans la notice explicative.

Toute partie de votre cotisation affectée à un fonds distinct est investie aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer.

Le présent Aperçu du fonds fait partie intégrante de la notice explicative. La notice explicative et l'Aperçu du fonds doivent tous deux avoir été reçus.

Aperçu du fonds

Le présent Aperçu du fonds fait partie intégrante de la notice explicative sur les polices de fond de placement de la Canada Vie. Chaque Aperçu du fonds individuel porte sur un fonds de placement offert dans le cadre de la police de rente individuelle à capital variable. Vous pouvez choisir d'investir dans un fonds ou dans plusieurs fonds de la notice explicative.

L'*Aperçu du fonds* individuel décrit les principales caractéristiques de chaque fonds de placement, notamment son degré de risque, son rendement passé, sa pertinence pour le client, ses garanties, ainsi que les frais qui peuvent s'appliquer.

L'*Aperçu du fonds* individuel n'est pas complet sans les énoncés figurant sous les rubriques *Que se passe-t-il si je change d'idée?* et *Renseignements*.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire versée à l'égard de la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous avez reçu l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel, par télécopie ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255 avenue Dufferin
London ON N6A 4K1

Site Web : canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « [Pour nous joindre](#) ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Table des matières

Aperçu du fonds	1
Frais annuels de gestion de placement	4
Fonds de répartition de l'actif	6
Profil conservateur	6
Profil modéré	8
Profil équilibré	10
Profil accéléré	12
Profil dynamique	14
Fonds Profil cycle de vie	16
Profil de revenu	16
Profil 2010	18
Profil 2015	20
Profil 2020	22
Profil 2025	24
Profil 2030	26
Profil 2035	28
Profil 2040	30
Profil 2045	32
Profil 2050	34
Fonds de trésorerie et équivalents	36
Marché monétaire	36
Fonds à revenu fixe	38
Profil de revenu fixe diversifié	38
Obligations canadiennes de base	40
Obligations canadiennes de base Plus	42
Hypothécaire	44
Obligations gouvernementales	46
Fonds équilibrés	48
Revenu fixe canadien équilibré	48
Nord-américain équilibré	50
Croissance équilibrée canadienne	52
Revenu stratégique	54
Équilibré d'actions canadiennes	56
Équilibré de valeur canadienne	58
Revenu Répartition tactique de l'actif Fidelity	60
Revenu stratégique mondial	62
Fonds d'actions canadiennes	64
Profil d'actions canadiennes	64
Profil d'actions	66
Actions canadiennes à faible volatilité	68
Actions de valeur canadiennes	70

Croissance canadienne	72
Actions canadiennes socialement responsable	74
Actions canadiennes	76
Croissance principalement canadienne	78
Actions fondamentales canadiennes	80
Actions principalement du Canada	82
Valeur principalement canadienne	84
Dividendes principalement canadiens	86
Dividendes canadiens	88
Petites et moyennes capitalisations canadiennes	90
Croissance de petites capitalisations canadiennes	92
Fonds spécialisés canadiens et autres fonds	94
Immobilier	94
Métaux précieux	96
Fonds nord-américains	98
Croissance de petites et moyennes capitalisations mondiales	98
Science et technologie	100
Fonds d'actions étrangères	102
Profil d'actions mondiales	102
Actions mondiales à faible volatilité	104
Actions étrangères	106
Actions mondiales	108
Occasions mondiales de croissance	110
Croissance des États-Unis	112
Croissance toutes capitalisations américaines	114
Croissance américaine	116
Croissance moyennes capitalisations américaines	118
Actions internationales	120
Titre internationaux	122
Fonds spécialisés étrangers et autres fonds	124
Actions européennes	124
Actions Extrême-Orient	126
Ressources mondiales	128

Frais annuels de gestion de placement

Le tableau suivant montre les frais de gestion des placements pour chacun des nos fonds de placement.

Nous avons le droit de rectifier les frais de gestion de placement à tout moment. En pareil cas, nous vous fournirons un préavis écrit de soixante (60) jours avant l'exécution de la rectification.

Nom du fonds de placement	Frais de gestion de placement
Fonds de répartition de l'actif	
Profil conservateur	2,20 %
Profil modéré	2,30 %
Profil équilibré	2,40 %
Profil accéléré	2,50 %
Profil dynamique	2,70 %
Fonds Profil cycle de vie	
Profil de revenu	2,30 %
Profil 2010	2,30 %
Profil 2015	2,30 %
Profil 2020 ¹	2,45 %
Profil 2025 ¹	2,55 %
Profil 2030 ¹	2,60 %
Profil 2035 ¹	2,60 %
Profil 2040 ¹	2,65 %
Profil 2045 ¹	2,65 %
Profil 2050 ¹	2,70 %
Fonds de trésorerie et équivalents	
Marché monétaire	1,05 %
Fonds à revenu fixe	
Profil de revenu fixe diversifié	1,85 %
Obligations canadiennes de base	1,65 %
Obligations canadiennes de base Plus	1,70 %
Hypothécaire	2,05 %
Obligations gouvernementales	1,65 %
Fonds équilibrés	
Revenu fixe canadien équilibré	1,85 %
Nord-américain équilibré	2,30 %
Croissance équilibrée canadienne	2,30 %
Revenu stratégique	2,44 %
Équilibré d'actions canadiennes	2,24 %
Équilibré de valeur canadienne	2,45 %
Revenu Répartition tactique de l'actif Fidelity	2,45 %
Revenu stratégique mondial	2,35 %
Fonds d'actions canadiennes	
Profil d'actions canadiennes	2,60 %

Nom du fonds de placement	Frais de gestion de placement
Profil d'actions	2,70 %
Actions canadiennes à faible volatilité	2,45 %
Actions de valeur canadiennes	2,40 %
Croissance canadienne	2,40 %
Actions canadiennes socialement responsable	2,45 %
Actions canadiennes	2,45 %
Croissance principalement canadienne	2,55 %
Actions fondamentales canadiennes	2,60 %
Actions principalement du Canada	2,54 %
Valeur principalement canadienne	2,54 %
Dividendes principalement canadiens	2,30 %
Dividendes canadiens	2,45 %
Petites et moyennes capitalisations canadiennes	2,55 %
Croissance de petites capitalisations canadiennes	2,90 %
Fonds spécialisés canadiens et autres fonds	
Immobilier	2,69 %
Métaux précieux	3,00 %
Fonds nord-américains	
Croissance de petites et moyennes capitalisations mondiales	2,59 %
Science et technologie	2,67 %
Fonds d'actions étrangères	
Profil d'actions mondiales	2,85 %
Actions mondiales à faible volatilité	2,59 %
Actions étrangères	2,65 %
Actions mondiales	2,65 %
Occasions mondiales de croissance	2,75 %
Croissance des États-Unis	2,50 %
Croissance toutes capitalisations américaines	2,65 %
Croissance américain	2,79 %
Croissance moyennes capitalisations américaines	2,70 %
Actions internationales	2,65 %
Titre internationaux	2,70 %
Fonds spécialisés étrangers et autres fonds	
Actions européennes	2,65 %
Actions Extrême-Orient	2,80 %
Ressources mondiales	2,80 %
¹ Les frais de gestion de placement peuvent être revus périodiquement et réduits lorsque la répartition du fonds à revenu fixe augmente.	

Profil conservateur

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 18 octobre 1999
 Date de création du fonds : 18 octobre 1999
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 1 053 687 747 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 2,24 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,65	20,46	2 730 594

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

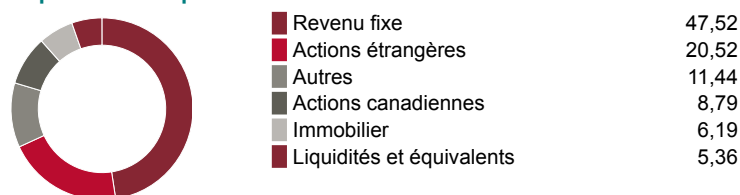
Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, mais il a également recours à des actions canadiennes et étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 70 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 30 pour cent à des actions.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations canadiennes de base Plus	18,97
Hypothécaire	10,00
Obligations canadiennes de base	9,46
Obligations de sociétés canadiennes	7,01
Immobilier	6,19
Revenu fixe sans contraintes	4,36
Croissance canadienne	4,02
Actions étrangères	3,96
Obligations mondiales (Brandywine)	3,45
Obligations à rendement réel	3,14
Total	70,56

Nombre total des placements : **25**

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 25 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

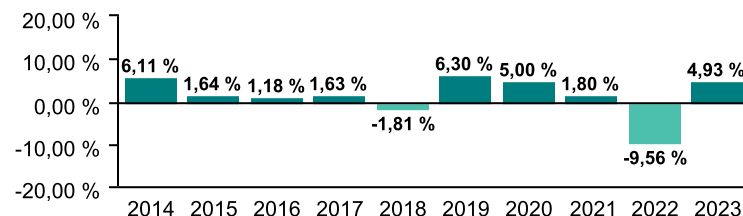
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 174,34 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 1,62 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Profil conservateur

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,65

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Profil modéré

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 18 octobre 1999
 Date de création du fonds : 18 octobre 1999
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 1 360 329 055 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 1,20 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,76	22,13	2 196 578

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

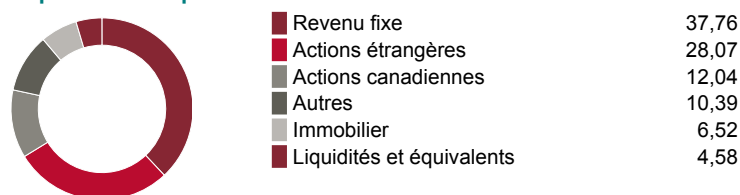
Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, mais il a également recours à des actions canadiennes et étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 60 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 40 pour cent à des actions.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations canadiennes de base Plus	14,46
Hypothécaire	8,92
Obligations canadiennes de base	7,28
Immobilier	6,52
Actions étrangères	5,46
Obligations de sociétés canadiennes	5,02
Croissance américaine	3,99
Obligations à long terme	3,77
Dividendes principalement canadiens	3,54
Obligations mondiales (Brandywine)	3,22
Total	62,18

Nombre total des placements : **26**

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 40 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

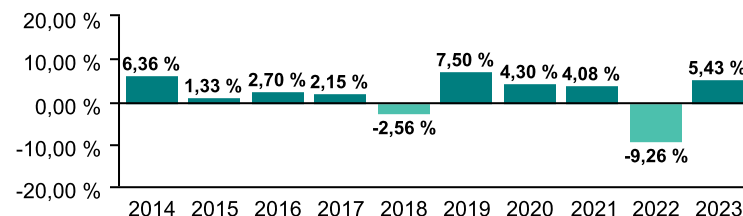
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 230,01 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 2,09 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Profil modéré

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,76

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Profil équilibré

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 18 octobre 1999
 Date de création du fonds : 18 octobre 1999
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 1 913 376 977 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 1,02 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,87	23,64	1 690 484

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

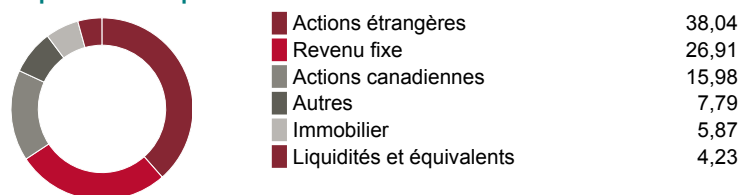
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions canadiennes et étrangères, mais il a également recours à des titres à revenu fixe. En matière de composition, il vise à consacrer 40 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 60 pour cent à des actions.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations canadiennes de base Plus	11,37
Hypothécaire	6,41
Actions de valeur des États-Unis	6,06
Immobilier	5,87
Obligations canadiennes de base	5,74
Obligations mondiales (Brandywine)	5,25
Dividendes principalement canadiens	4,57
Croissance des États-Unis	4,44
Actions de valeur canadiennes	4,06
Croissance américaine	3,99
Total	57,76
Nombre total des placements :	26

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 40 pour cent de ses avoirs à des titres à revenu fixe, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

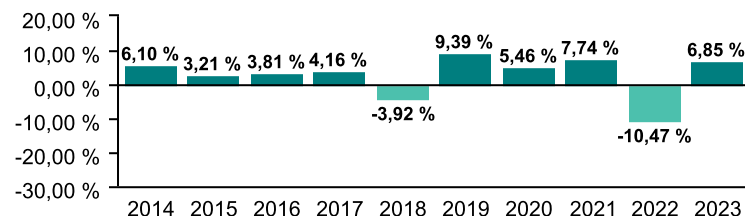
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 352,57 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 3,07 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Profil équilibré

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,87

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Profil accéléré

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 18 octobre 1999
 Date de création du fonds : 18 octobre 1999
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 856 827 526 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 0,82 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,97	26,52	407 691

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

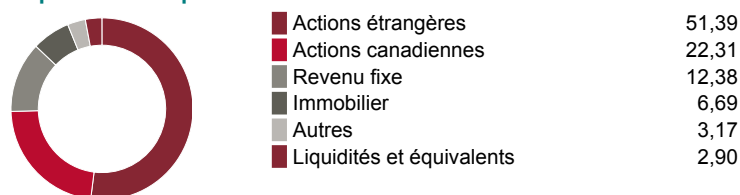
Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions canadiennes et étrangères, mais il a également recours à des titres à revenu fixe. En matière de composition, il vise à consacrer 20 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 80 pour cent à des actions.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations canadiennes de base Plus	9,31
Actions de valeur des États-Unis	7,15
Croissance américaine	6,77
Croissance des États-Unis	6,69
Immobilier	6,69
Actions canadiennes	6,09
Croissance canadienne	6,09
Occasions d'invest intern (JPMorgan)	5,53
Actions internationales (Setanta)	4,54
Actions de valeur canadiennes	4,07
Total	62,93

Nombre total des placements : 25

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 20 pour cent de ses avoirs à des titres à revenu fixe, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

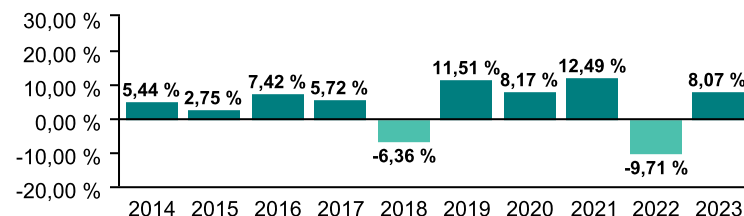
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 525,38 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 4,31 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Profil accéléré

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,97

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Profil dynamique

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 18 octobre 1999
 Date de création du fonds : 18 octobre 1999
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 736 266 327 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 0,81 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,18	30,89	289 769

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

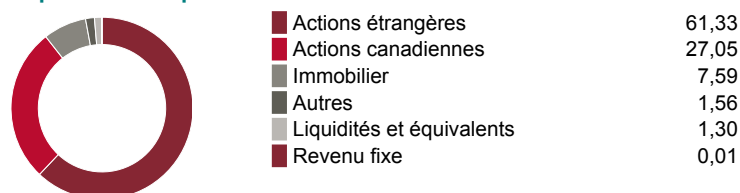
Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions canadiennes et étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 100 pour cent de son actif à des actions.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Croissance américaine	9,04
Croissance des États-Unis	8,45
Actions de valeur des États-Unis	8,19
Actions canadiennes	7,92
Croissance canadienne	7,91
Immobilier	7,59
Occasions d'invest intern (JPMorgan)	7,16
Actions internationales (Setanta)	5,66
Petites capitalisations mondiales (Mackenzie)	5,09
Petites et moyennes capitalisations canadiennes	5,05
Total	72,06

Nombre total des placements : **19**

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer 100 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

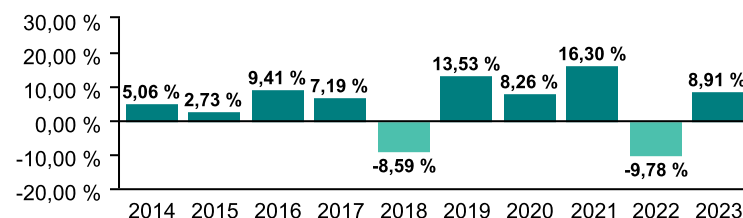
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 625,22 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 4,98 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est **Modéré**.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Profil dynamique

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,18

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Profil de revenu

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 04 décembre 2006
 Date de création du fonds : 04 décembre 2006
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 35 248 978 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 3,93 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,77	14,29	148 441

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

• Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 • Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 • Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

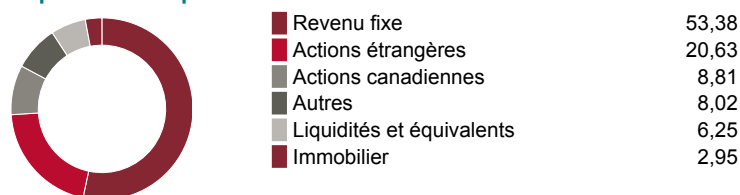
Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, mais il a également recours à des actions canadiennes et étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 64 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 36 pour cent à des actions.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations de base Plus (Mackenzie)	22,92
Obligations canadiennes de base	11,51
Obligations de sociétés canadiennes	7,51
Hypothécaire	6,68
Revenu fixe sans contraintes	5,01
Obligations mondiales (Brandywine)	4,06
Actions étrangères	3,99
Actions de valeur canadiennes	3,53
Dividendes principalement canadiens	3,52
Obligations à rendement réel	3,35
Total	72,08

Nombre total des placements : **23**

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 36 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

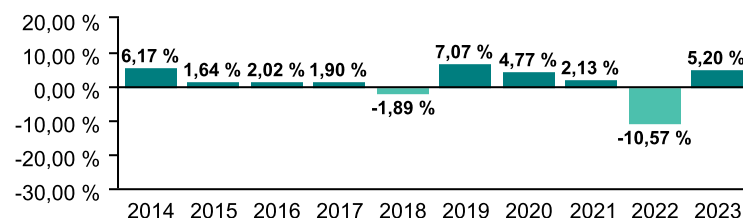
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 186,36 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 1,72 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Profil de revenu

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,77

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Profil 2010

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 04 décembre 2006
 Date de création du fonds : 04 décembre 2006
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 9 781 738 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 12,66 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,77	14,06	679

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

• Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 • Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 • Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

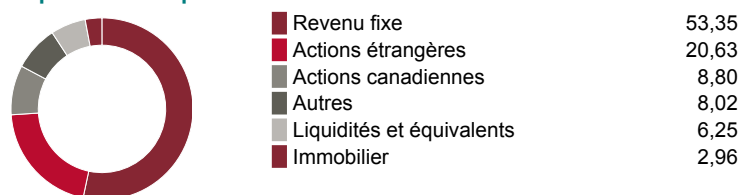
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. Comme il a atteint sa date d'expiration, nous pouvons le fermer à tout moment et transférer son actif au Fonds Profil de revenu.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations de base Plus (Mackenzie)	22,91
Obligations canadiennes de base	11,50
Obligations de sociétés canadiennes	7,50
Hypothécaire	6,68
Revenu fixe sans contraintes	5,00
Obligations mondiales (Brandywine)	4,06
Actions étrangères	3,98
Actions de valeur canadiennes	3,53
Dividendes principalement canadiens	3,52
Obligations à rendement réel	3,34
Total	72,02
Nombre total des placements :	23

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 36 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

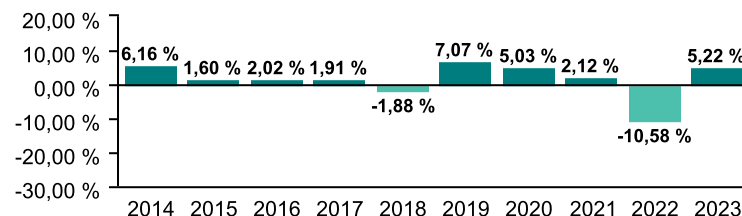
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 189,03 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 1,75 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Profil 2010

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,77

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Profil 2015

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 04 décembre 2006
 Date de création du fonds : 04 décembre 2006
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 23 242 149 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 3,82 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,79	13,70	4 676

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

• Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 • Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 • Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

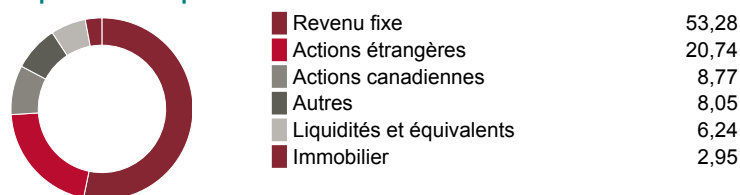
Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. Comme il a atteint sa date d'expiration, nous pouvons le fermer à tout moment et transférer son actif au Fonds Profil de revenu.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations de base Plus (Mackenzie)	22,89
Obligations canadiennes de base	11,49
Obligations de sociétés canadiennes	7,50
Hypothécaire	6,71
Revenu fixe sans contraintes	5,00
Obligations mondiales (Brandywine)	4,03
Actions étrangères	4,01
Dividendes principalement canadiens	3,51
Actions de valeur canadiennes	3,51
Obligations à rendement réel	3,34
Total	71,99

Nombre total des placements : **23**

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 36 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

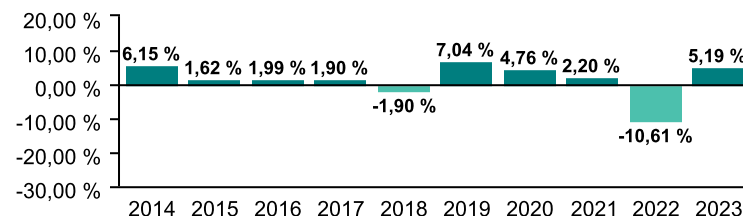
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 185,00 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 1,71 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Profil 2015

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,79

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Profil 2020

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 04 décembre 2006
 Date de création du fonds : 04 décembre 2006
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 121 377 994 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 2,36 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,92	13,80	6 922

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

• Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 • Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 • Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

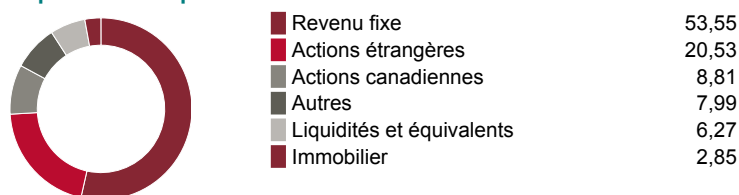
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. Au fil du temps, la composition de l'actif du fonds finit par devenir automatiquement plus prudente, s'adaptant ainsi à l'horizon de placement du propriétaire de la police.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations de base Plus (Mackenzie)	22,99
Obligations canadiennes de base	11,54
Obligations de sociétés canadiennes	7,53
Hypothécaire	6,65
Revenu fixe sans contraintes	5,02
Obligations mondiales (Brandywine)	4,07
Actions étrangères	3,96
Actions de valeur canadiennes	3,53
Dividendes principalement canadiens	3,53
Obligations à rendement réel	3,36
Total	72,18
Nombre total des placements :	23

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui planifie son départ à la retraite vers 2020, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, dont la composition de l'actif deviendra de plus en plus prudente au fil du temps, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible.

Notes

En octobre 2023, l'évaluation de risque de ce fonds passera de « faible à modéré » à « faible ». Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

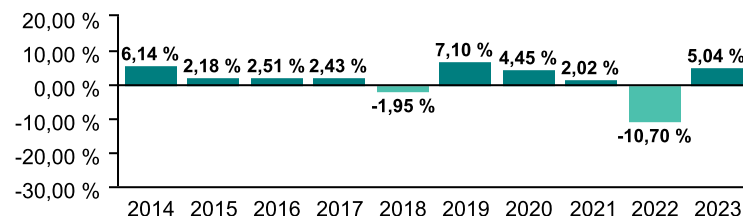
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 195,28 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 1,80 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Profil 2020

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,92

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Profil 2025

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 04 décembre 2006
 Date de création du fonds : 04 décembre 2006
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 315 595 333 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 9,07 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,05	14,76	20 310

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

• Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 • Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 • Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. Au fil du temps, la composition de l'actif du fonds finit par devenir automatiquement plus prudente, s'adaptant ainsi à l'horizon de placement du propriétaire de la police.

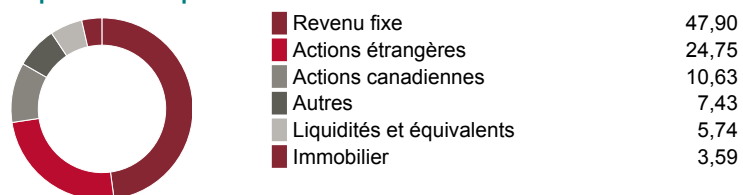
Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations de base Plus (Mackenzie)	20,99
Obligations canadiennes de base	10,49
Obligations de sociétés canadiennes	6,12
Hypothécaire	5,89
Actions étrangères	4,79
Revenu fixe sans contraintes	3,75
Obligations mondiales (Brandywine)	3,62
Immobilier	3,59
Croissance américaine	3,52
Dividendes principalement canadiens	3,23
Total	65,99

Nombre total des placements :

26

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui planifie son départ à la retraite vers 2025, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, dont la composition de l'actif deviendra de plus en plus prudente au fil du temps, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible.

Notes

En octobre 2023, l'évaluation de risque de ce fonds passera de « faible à modéré » à « faible ». Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

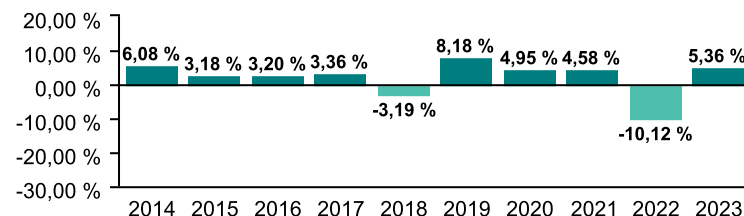
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 270,69 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 2,42 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Profil 2025

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,05

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Profil 2030

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 04 décembre 2006
 Date de création du fonds : 04 décembre 2006
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 395 796 809 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 10,49 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,10	15,84	44

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

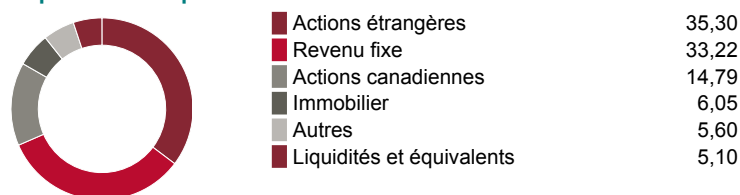
Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. Au fil du temps, la composition de l'actif du fonds finit par devenir automatiquement plus prudente, s'adaptant ainsi à l'horizon de placement du propriétaire de la police.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations de base Plus (Mackenzie)	15,72
Obligations canadiennes de base	7,83
Immobilier	6,05
Obligations mondiales (Brandywine)	5,71
Actions de valeur des États-Unis	5,61
Dividendes principalement canadiens	4,24
Hypothécaire	4,15
Croissance américaine	3,92
Croissance des États-Unis	3,84
Actions de valeur canadiennes	3,78
Total	60,85

Nombre total des placements : **27**

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui planifie son départ à la retraite vers 2030, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, dont la composition de l'actif deviendra de plus en plus prudente au fil du temps, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

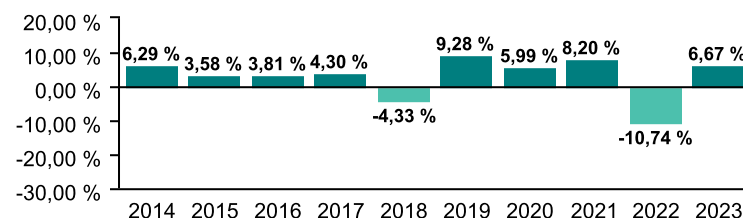
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 360,68 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 3,13 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Profil 2030

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,10

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Profil 2035

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 04 décembre 2006
 Date de création du fonds : 04 décembre 2006
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 427 932 904 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 7,82 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,08	17,13	5 084

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

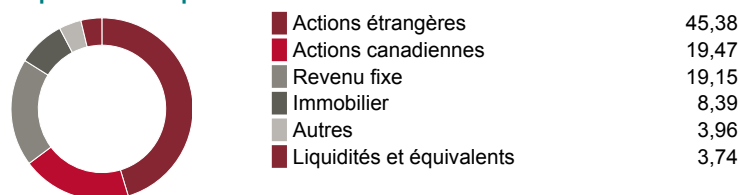
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. Au fil du temps, la composition de l'actif du fonds finit par devenir automatiquement plus prudente, s'adaptant ainsi à l'horizon de placement du propriétaire de la police.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations de base Plus (Mackenzie)	11,03
Immobilier	8,39
Actions de valeur des États-Unis	6,58
Croissance des États-Unis	5,73
Croissance américaine	5,57
Obligations canadiennes de base	5,44
Croissance canadienne	4,72
Actions canadiennes	4,68
Occasions d'invest intern (JPMorgan)	4,67
Actions internationales (Setanta)	4,05
Total	60,86
Nombre total des placements :	27

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui planifie son départ à la retraite vers 2035, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, dont la composition de l'actif deviendra de plus en plus prudente au fil du temps, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

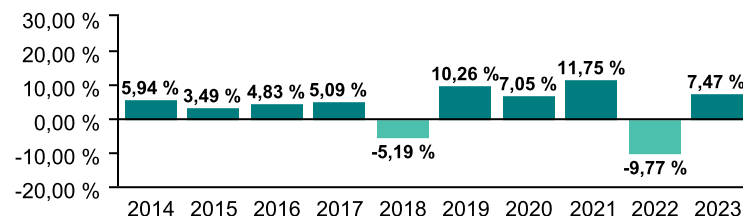
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 464,63 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 3,89 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Profil 2035

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,08

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Profil 2040

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 04 décembre 2006
 Date de création du fonds : 04 décembre 2006
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 411 360 843 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 6,89 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,11	18,08	3

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

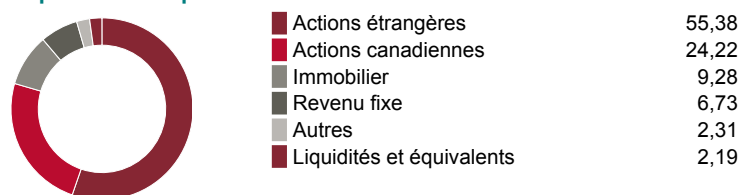
Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. Au fil du temps, la composition de l'actif du fonds finit par devenir automatiquement plus prudente, s'adaptant ainsi à l'horizon de placement du propriétaire de la police.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Immobilier	9,28
Croissance américaine	7,76
Actions de valeur des États-Unis	7,51
Croissance des États-Unis	7,47
Croissance canadienne	6,89
Actions canadiennes	6,85
Occasions d'invest intern (JPMorgan)	6,31
Actions internationales (Setanta)	5,00
Petites capitalisations mondiales (Mackenzie)	4,52
Marchés émergents (Mackenzie)	4,09
Total	65,68

Nombre total des placements : 25

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui planifie son départ à la retraite vers 2040, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, dont la composition de l'actif deviendra de plus en plus prudente au fil du temps, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible à modéré.

Notes

En octobre 2023, l'évaluation de risque de ce fonds passera de « modéré » à « faible à modéré ». Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

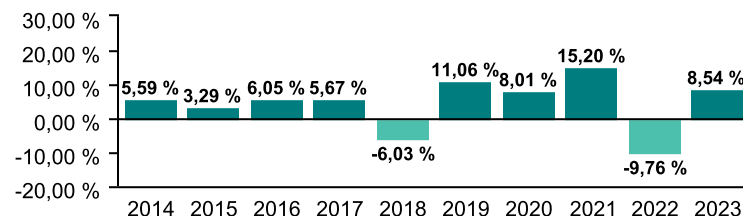
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 554,51 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 4,51 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Profil 2040

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,11

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Profil 2045

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 04 décembre 2006
 Date de création du fonds : 04 décembre 2006
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 410 473 438 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 2,57 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,14	18,23	49

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

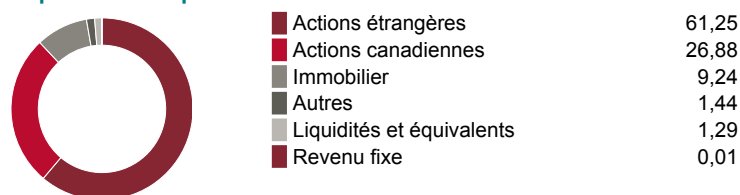
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. Au fil du temps, la composition de l'actif du fonds finit par devenir automatiquement plus prudente, s'adaptant ainsi à l'horizon de placement du propriétaire de la police.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Immobilier	9,24
Croissance américaine	9,03
Croissance des États-Unis	8,39
Actions de valeur des États-Unis	8,28
Croissance canadienne	7,79
Actions canadiennes	7,79
Occasions d'invest intern (JPMorgan)	7,17
Actions internationales (Setanta)	5,60
Petites capitalisations mondiales (Mackenzie)	5,08
Petites et moyennes capitalisations canadiennes	5,04
Total	73,41
Nombre total des placements :	19

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui planifie son départ à la retraite vers 2045, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, dont la composition de l'actif deviendra de plus en plus prudente au fil du temps, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

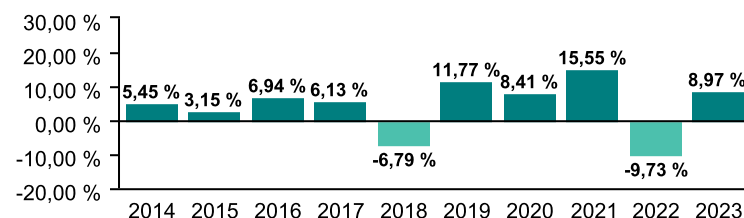
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 584,49 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 4,71 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Profil 2045

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,14

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Profil 2050

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 04 décembre 2006
 Date de création du fonds : 04 décembre 2006
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 393 181 046 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 2,31 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,22	18,15	9 053

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

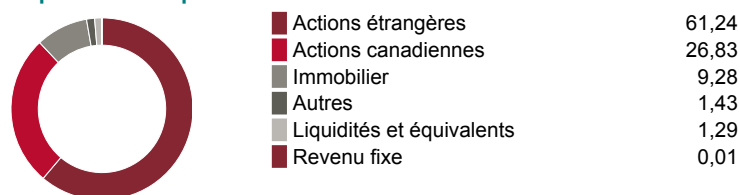
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. Au fil du temps, la composition de l'actif du fonds finit par devenir automatiquement plus prudente, s'adaptant ainsi à l'horizon de placement du propriétaire de la police.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Immobilier	9,28
Croissance américaine	9,02
Croissance des États-Unis	8,42
Actions de valeur des États-Unis	8,25
Actions canadiennes	7,78
Croissance canadienne	7,77
Occasions d'invest intern (JPMorgan)	7,18
Actions internationales (Setanta)	5,60
Petites capitalisations mondiales (Mackenzie)	5,08
Petites et moyennes capitalisations canadiennes	5,04
Total	73,42
Nombre total des placements :	19

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui planifie son départ à la retraite vers 2050, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, dont la composition de l'actif deviendra de plus en plus prudente au fil du temps, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

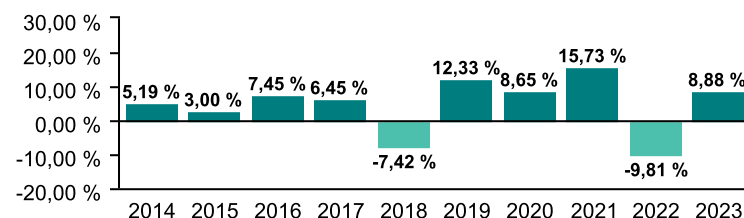
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 591,17 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 4,75 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Profil 2050

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,22

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Marché monétaire

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 01 novembre 1988
 Date de création du fonds : 01 novembre 1988
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 867 967 221 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 20,69 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	1,35	26,34	824 735

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

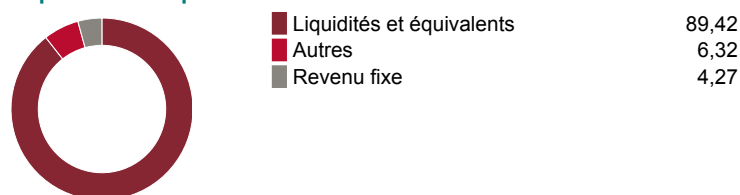
Ce fonds distinct souscrit principalement des instruments écoulés sur le marché monétaire canadien, notamment des papiers commerciaux de qualité et des titres de créance émis à court terme par l'État.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Nationale du Canada note à taux variable, 2024-02-07	5,43
Bank of Nova Scotia (The), 2024-03-28	4,40
La Banque Toronto-Dominion note à taux variable, 2025-01-31	4,27
City Of Montreal 02-29-2024	2,99
AIMCo Realty Investors LP, 2,27 %, 2024-06-26	2,94
Banque de Montréal, 2,85 %, 2024-03-06	2,60
Sumitomo Mitsui Inc. 06-07-2024	2,11
The Bank of Nova Scotia 01-17-2024	2,07
OMERS Realty Corporation, 2,86 %, 2024-02-23	1,90
Bank of Montreal Floating Rate 09-19-2024	1,85
Total	30,56

Nombre total des placements : **103**

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui vise la sécurité à court terme et qui envisage conserver son placement pendant un court laps de temps.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

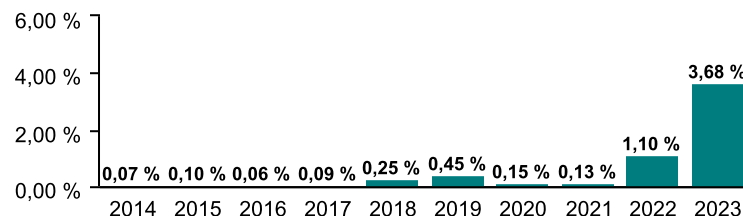
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 061,93 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 0,60 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 10 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 0 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Marché monétaire

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	1,35

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Profil de revenu fixe diversifié

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 05 novembre 2001
 Date de création du fonds : 05 novembre 2001
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 95 551 295 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 6,80 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,27	15,24	231 513

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

• Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 • Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 • Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

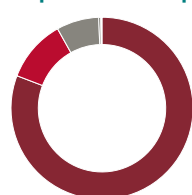
Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe canadiens. En matière de composition, il vise à consacrer 100 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations canadiennes de base Plus	20,93
Obligations canadiennes de base	19,99
Hypothécaire	9,93
Obligations canadiennes de base Plus (Leith Wheeler)	8,89
Obligations de sociétés canadiennes	8,86
Obligations à long terme	7,91
Revenu fixe sans contraintes	6,96
Obligations à rendement réel	4,96
Obligations étrangères (CLAM)	4,96
Obligations mondiales (Brandywine)	4,95
Total	98,34

Nombre total des placements : 11

Répartition des placements



	% de l'actif
Revenu fixe	80,80
Autres	11,08
Liquidités et équivalents	7,55
Actions canadiennes	0,37
Actions étrangères	0,19

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer 100 pour cent de ses avoirs à des titres à revenu fixe, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

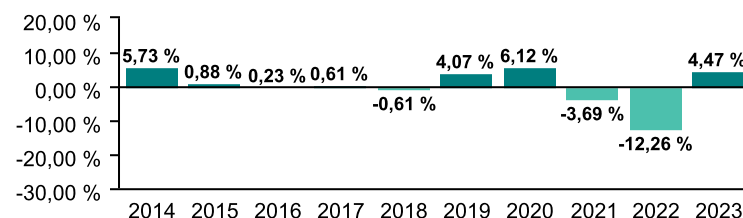
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 042,11 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 0,41 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Profil de revenu fixe diversifié

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,27

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Obligations canadiennes de base

Bref aperçu :	Date d'offre initiale du fonds : 31 décembre 1961 Date de création du fonds : 31 décembre 1961 Gestionnaire : Placements Mackenzie	Valeur totale du fonds : 1 256 355 614 \$ Taux de rotation du portefeuille : 69,43 %
----------------------	---	---

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,02	355,77	25 663

¹ RFG – ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
UC – unités en circulation

Placement minimum
• Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
• Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
• Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

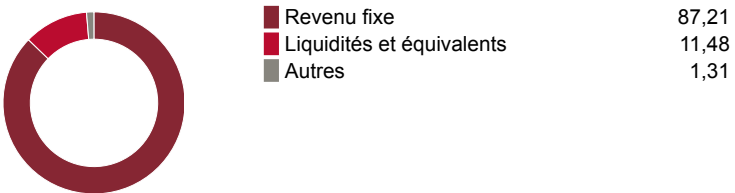
Ce fonds distinct souscrit principalement des titres à revenu fixe canadiens, émis par des gouvernements et des sociétés.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Gouv. du Canada, 2,75 %, 2033-06-01	5,61
Province de l'Ontario, 3,65 %, 2033-06-02	5,57
Gouv. du Canada, 2024-02-29	4,40
Province de Québec, 4,4 %, 2055-12-01	4,30
Billet du Trésor des États-Unis, 3,5 %, 2033-02-15	2,93
Bons du Trésor des États-Unis R.R., 0,5 %, 2024-04-15	2,75
Province de l'Alberta, 3,1 %, 2050-06-01	2,41
North West Redwater Partnership, 3,2 %, 2026-04-24	1,79
Saputo Inc., 2,88 %, 2024-11-19	1,75
Province de la Colombie-Britannique, 3,55 %, 2033-06-18	1,56

Total 33,05
Nombre total des placements : 1436

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de réalisation d'un revenu en intérêts aux termes de son portefeuille, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible. Comme le fonds investit dans des obligations, l'évolution des taux d'intérêt a une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

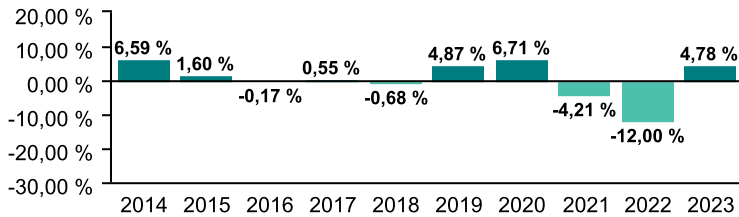
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 066,93 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 0,65 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Obligations canadiennes de base

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,02

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Obligations canadiennes de base Plus

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 764 002 400 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 3,90 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,11	16,56	218 097

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

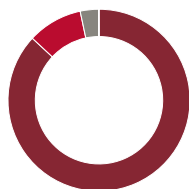
- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et étrangers, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Obligations canadiennes de base Plus Canada Vie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Province de l'Ontario, 3,65 %, 2033-06-02	7,41
Gouv. du Canada, 2024-02-29	4,98
Gouv. du Canada, 2,75 %, 2033-06-01	3,87
Gouv. du Canada, 2,5 %, 2032-12-01	2,69
Province de Québec, 4,4 %, 2055-12-01	2,62
Bons du Trésor des États-Unis R.R., 0,5 %, 2024-04-15	2,48
Province de l'Alberta, 3,1 %, 2050-06-01	2,16
Province de Québec, 3,6 %, 2033-09-01	1,84
Billet du Trésor des États-Unis, 3,5 %, 2033-02-15	1,38
Province de l'Ontario, 4,15 %, 2054-12-02	1,29
Total	30,72
Nombre total des placements :	1357

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	86,94
Liquidités et équivalents	9,76
Autres	3,29
Actions canadiennes	0,02



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de réalisation d'un revenu en intérêts aux termes de son portefeuille, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible. Comme le fonds investit dans des obligations, l'évolution des taux d'intérêt a une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

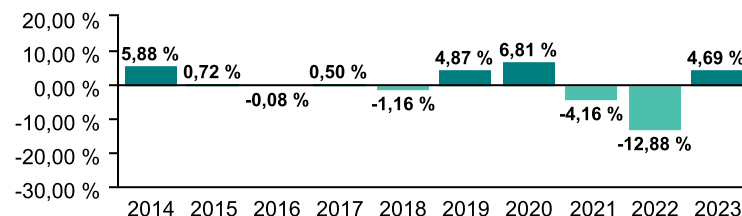
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 036,31 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 0,36 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Obligations canadiennes de base Plus

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,11

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Hypothécaire

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 31 juillet 1969 Valeur totale du fonds : 951 314 071 \$
 Date de création du fonds : 31 juillet 1969 Taux de rotation du portefeuille : 4,01 %
 Gestionnaire : La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,47	213,82	33 422

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

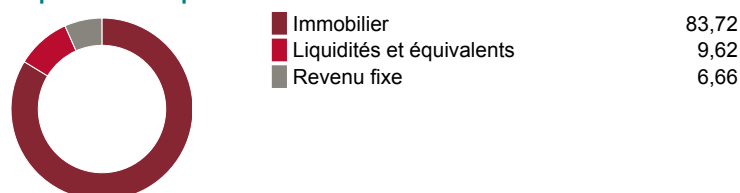
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des hypothèques consenties dans les secteurs de l'immobilier résidentiel et commercial du Canada.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Cash and short-term deposits	9,45
BPP CA Industrial Sub Owner 1 E LP et al.	3,06
2615985 Ontario Inc.	2,33
Government of Canada 2.25% 06-01-2025	2,05
BPP CA Industrial Sub Owner 1 F LP	2,01
Canada Housing Trust No. 1 2.10% 09-15-2029	1,96
Crestpoint Real Estate (121 King) Inc. & ONTARI Holdings Ltd.	1,83
9325875 Canada Inc & Jawl Enterprises Ltd.	1,64
Onni Development (1525 Broadway) Corp. and Onni Real Estate	1,56
PIRET CA Owner A LP	1,46
Total	27,35
Nombre total des placements :	123

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de réalisation d'un revenu en intérêts aux termes de son portefeuille, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible. Comme le fonds investit dans des prêts hypothécaires, l'évolution des taux d'intérêt a une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

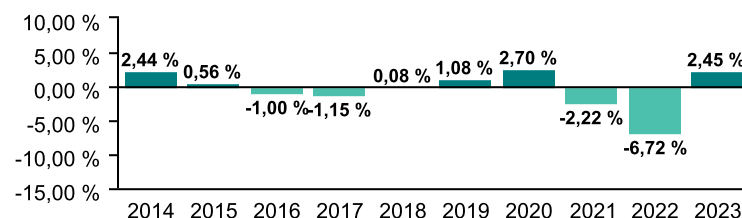
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 978,77 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de -0,21 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Hypothécaire

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,47

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Obligations gouvernementales

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 23 694 317 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 107,42 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,02	15,20	95 020

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe émis par les gouvernements canadiens.

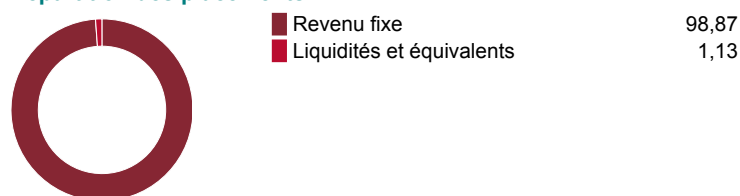
Dix principaux placements

	% de l'actif
Gouv. du Canada, 3,25 %, 2028-09-01	22,22
Fid. Can pour l'hab. No 1, 1,9 %, 2026-09-15	21,72
Province de l'Ontario, 3,65 %, 2033-06-02	17,32
Fid. Can pour l'hab. No 1, 2,55 %, 2025-03-15	14,47
Fid. Can pour l'hab. No 1 note à taux variable, 2026-03-15	4,62
Province de l'Ontario, 2,6 %, 2025-06-02	4,13
First National Financial Corp 3.84 % 11-01-2028	3,95
Province du Manitoba, 2,55 %, 2026-06-02	2,06
Gouv. du Canada R.R., 4,25 %, 2026-12-01	1,86
Province de la Colombie-Britannique, 2,3 %, 2026-06-18	1,45

Total 93,78

Nombre total des placements : 18

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de réalisation d'un revenu en intérêts aux termes de son portefeuille, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible. Comme le fonds investit dans des obligations, l'évolution des taux d'intérêt a une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

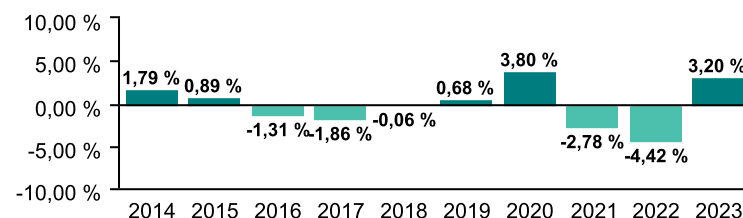
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 996,18 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de -0,04 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 5 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Obligations gouvernementales

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,02

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Revenu fixe canadien équilibré

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 376 336 527 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 58,57 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,24	26,97	1 011 034

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et consacre une tranche de son actif à des actions canadiennes et étrangères.

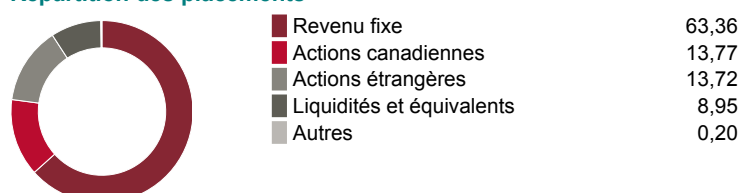
Dix principaux placements

	% de l'actif
Gouv. du Canada, 2,75 %, 2033-06-01	3,83
Province de l'Ontario, 3,65 %, 2033-06-02	3,81
Province de Québec, 4,4 %, 2055-12-01	3,15
Province de Québec, 3,6 %, 2033-09-01	2,00
Bons du Trésor des États-Unis R.R., 0,5 %, 2024-04-15	1,95
Gouv. du Canada, 2024-02-29	1,95
Province de la Colombie-Britannique, 3,55 %, 2033-06-18	1,47
Banque Royale du Canada	1,09
Province de l'Alberta, 3,45 %, 2043-12-01	1,05
Province de l'Alberta, 3,1 %, 2050-06-01	0,92
Total	21,21

Nombre total des placements :

1689

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de réalisation d'un revenu en intérêts et d'une croissance modeste aux termes d'actions Canadiennes et étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

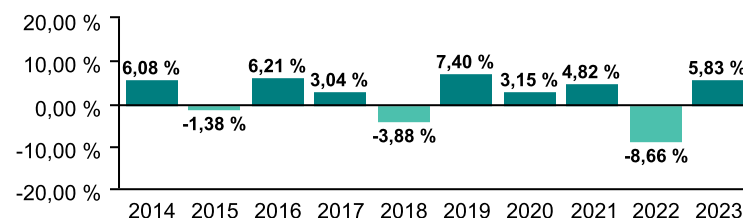
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 235,32 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 2,14 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Revenu fixe canadien équilibré

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,24

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Nord-américain équilibré

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 63 953 789 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 36,68 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,73	21,96	116 957

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

• Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 • Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 • Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et dans des actions canadiennes, et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

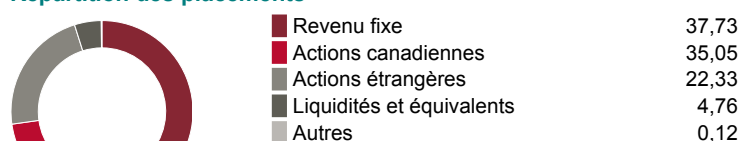
Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	2,46
Gouv. du Canada, 2,75 %, 2033-06-01	2,29
La Banque Toronto-Dominion Com New	2,21
Province de Québec, 4,4 %, 2055-12-01	1,52
Canadian Natural Resources Ltd.	1,46
Banque de Montréal	1,44
Canadian Pacific Kansas City Limited	1,42
Chemin de fer Canadien Limitée	1,33
Microsoft Corp.	1,26
Province de l'Ontario, 3,65 %, 2033-06-02	1,23

Total 16,61

Nombre total des placements : 2059

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations, des actions canadiennes et des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

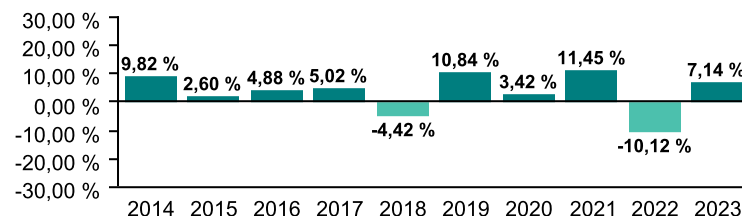
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 459,41 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 3,85 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Nord-américain équilibré

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,73

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance équilibrée canadienne

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 108 246 657 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 55,66 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,71	26,86	153 144

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et dans des actions canadiennes, et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Intact Financial Corporation	3,43
Stantec Inc.	3,40
CAE Inc.	3,36
Banque Royale du Canada	2,92
Schneider Electric S.E. Shs	2,81
Province de l'Ontario, 3,65 %, 2033-06-02	2,74
Premium Brands Holdings Corporation	2,72
Accenture PLCClass A	2,67
Boyd Group Services Inc.	2,55
Dollarama Inc.	2,51
Total	29,10

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations, des actions canadiennes et des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

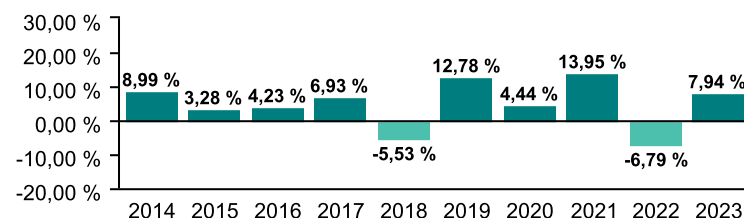
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 600,63 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 4,82 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Croissance équilibrée canadienne

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,71

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Revenu stratégique

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 1 161 111 845 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 0,03 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,93	26,12	177 433

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

• Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 • Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 • Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe et/ou des titres de participation axés sur le revenu de partout dans le monde, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Revenu stratégique Canada Vie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Banque Royale du Canada	2,16
Banque de Montréal	1,78
La Banque Toronto-Dominion Com New	1,46
Canadian Natural Resources Ltd.	1,32
Microsoft Corp.	1,32
Canadian Pacific Kansas City Limited	1,20
Chemin de fer Canadien Limitée	1,03
Loblaw Cos. Ltd.	0,98
TC Energy Corp.	0,96
Mackenzie Credit Absolute Return Fund Series CL	0,91
Total	13,12

Nombre total des placements : 2527

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	42,61
Actions canadiennes	27,69
Actions étrangères	24,74
Liquidités et équivalents	2,62
Autres	2,34



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des actions et des obligations, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

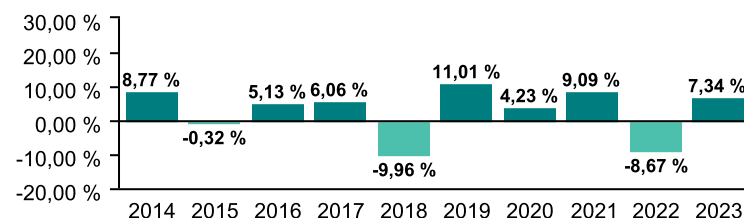
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 346,96 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 3,02 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Revenu stratégique

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,93

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Équilibré d'actions canadiennes

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 140 572 370 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 29,35 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,67	28,54	202 770

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

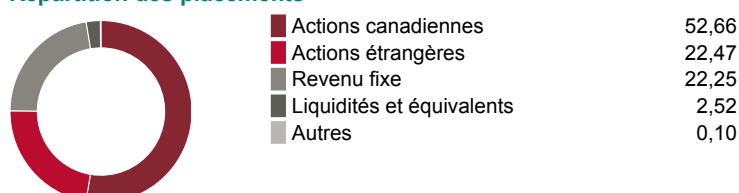
Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et dans des actions canadiennes, et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Brookfield Corporation VtgCI A	3,51
Intact Financial Corporation	3,41
Restaurant Brands International Inc.	3,38
Banque Royale du Canada	3,31
La Banque Toronto-Dominion Com New	3,17
Gouv. du Canada, 2,75 %, 2033-06-01	2,92
Alimentation Couche-Tard Inc.	2,89
Telus Corp.	2,59
Emera Inc.	2,56
Dollarama Inc.	2,51
Total	30,27

Nombre total des placements : **524**

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations, des actions canadiennes et des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

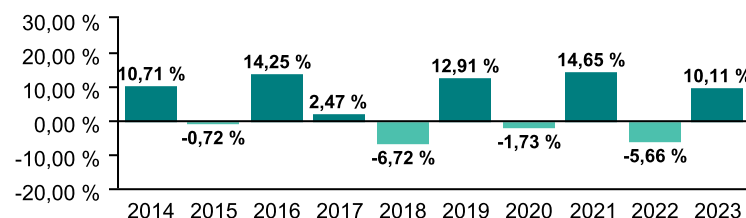
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 586,05 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 4,72 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Équilibré d'actions canadiennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,67

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Équilibré de valeur canadienne

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Beutel, Goodman & Company Ltd.

Valeur totale du fonds : 1 498 333 577 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 41,87 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,92	32,22	677 240

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

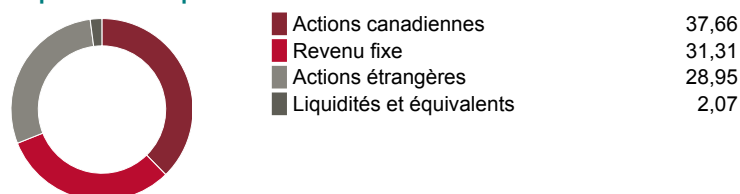
Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et dans des actions canadiennes, et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	3,35
La Banque Toronto-Dominion Com New	2,83
Gouv. du Canada, 2 %, 2032-06-01	1,82
Chemin de fer Canadien Limitée	1,78
Banque de Montréal	1,71
Société Financière Manuvie	1,65
Rogers Communications Inc. Cl B Non Vtg	1,61
TC Energy Corp.	1,60
Financière Sun Life Inc.	1,51
Amgen Inc.	1,49
Total	19,36

Nombre total des placements : **220**

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations, des actions canadiennes et des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

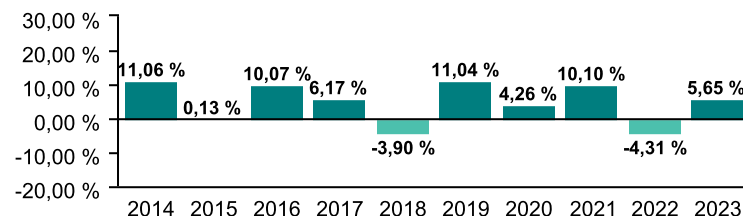
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 609,37 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 4,87 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Équilibré de valeur canadienne

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,92

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Revenu Répartition tactique de l'actif Fidelity

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Fidelity Investments Canada s.r.i.

Valeur totale du fonds : 94 408 016 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 2,34 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,00	24,30	142 587

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe et dans des actions de partout dans le monde, par l'intermédiaire du Fonds Fidelity Revenu répartition tactique de l'actif.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Fidelity Global Core Plus Bond ETF Unit Ser L	13,07
iShares Trust - iShares Core S&P Total U.S. Stock Market ETF Core S&P Total U S Stk Mkt Etf	11,38
VanEck ETF Trust - VanEck J.P. Morgan EM Local Currency Bond ETF J P Morgan Emerging Mkts Loc Currency Bd Etf New	3,18
iShares Trust - iShares International Treasury Bond ETF Intl Treasury Bd Etf	1,78
iShares Comex Gold Trust ETF	1,61
iShares Trust - iShares 20+ Year Treasury Bond ETF 20+ Yr Treas Bd Etf	1,12
The Select Sector SPDR Trust - The Energy Select Sector SPDR Fund Energy	0,90
Gouv. du Canada, 2,75 %, 2033-06-01	0,87
Gouv. du Canada, 1,25 %, 2047-12-01	0,80
Gouv. du Canada, 4 %, 2031-12-01	0,80
Total	35,51
Nombre total des placements :	1883

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	38,65
Revenu fixe	36,69
Actions canadiennes	23,76
Liquidités et équivalents	2,26
Autres	2,24



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations et des actions canadiennes et étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

En novembre 2016, l'objectif de placement, qui était d'investir principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et des actions canadiennes, a été modifié afin d'investir principalement dans des titres à revenu fixe et des actions de partout dans le monde. Les rendements obtenus avant cette date sont ceux réalisés par le gestionnaire précédent et dans le cadre de l'objectif précédent. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

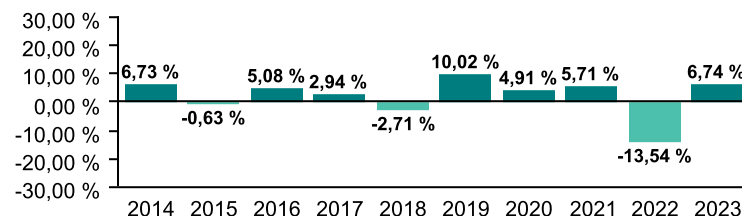
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 256,85 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 2,31 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Revenu Répartition tactique de l'actif Fidelity

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,00

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Revenu stratégique mondial

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 05 novembre 2001
 Date de création du fonds : 05 novembre 2001
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 71 575 363 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 3,84 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,84	21,10	133 326

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

• Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 • Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 • Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

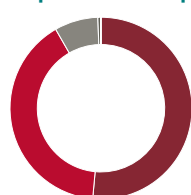
À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe et dans des actions axées sur le revenu de partout dans le monde, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Revenu stratégique mondial Canada Vie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)

	% de l'actif
Microsoft Corp.	2,68
Gouv. du Canada, 3,5 %, 2028-03-01	2,13
Billet du Trésor des États-Unis, 3,5 %, 2033-02-15	2,06
Billet du Trésor des États-Unis, 0,13 %, 2052-02-15	1,78
Billet du Trésor des États-Unis, 0,13 %, 2031-01-15	1,56
SAP SE Shs	1,46
Broadcom Inc.	1,42
JPMorgan Chase & Co.	1,39
Amazon.com Inc.	1,33
Billet du Trésor des États-Unis, 4 %, 2028-02-29	1,32
Total	17,13

Nombre total des placements : 1733

Répartition des placements



	% de l'actif
Actions étrangères	51,46
Revenu fixe	40,25
Liquidités et équivalents	7,75
Autres	0,53
Actions canadiennes	0,01

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations canadiennes et étrangères et des actions canadiennes et étrangères axées sur le revenu, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

En novembre 2016, l'objectif de placement, qui était d'investir principalement dans des titres à revenu fixe et des actions du Canada, a été modifié afin d'investir principalement dans des titres à revenu fixe et des actions de partout dans le monde. Les rendements obtenus avant cette date sont ceux réalisés par le gestionnaire précédent et dans le cadre de l'objectif précédent. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

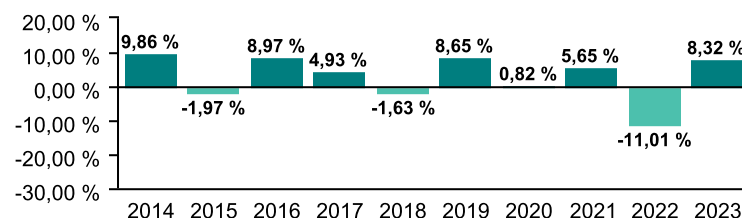
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 351,46 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 3,06 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Revenu stratégique mondial

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,84

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Profil d'actions canadiennes

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 05 novembre 2001
 Date de création du fonds : 05 novembre 2001
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 19 435 633 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 1,56 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,09	29,72	93 970

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

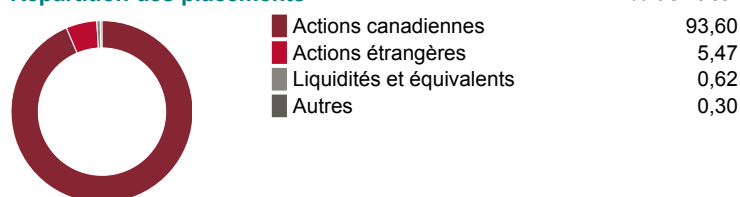
Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions canadiennes. En matière de composition, il vise à consacrer 100 pour cent de son actif à des actions.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Actions canadiennes	25,00
Croissance canadienne	25,00
Dividendes principalement canadiens	15,00
Actions canadiennes pur (Beutel Goodman)	15,00
Petites et moyennes capitalisations canadiennes	10,00
Actions de valeur canadiennes	10,00
Total	100,00

Nombre total des placements : 6

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer 100 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

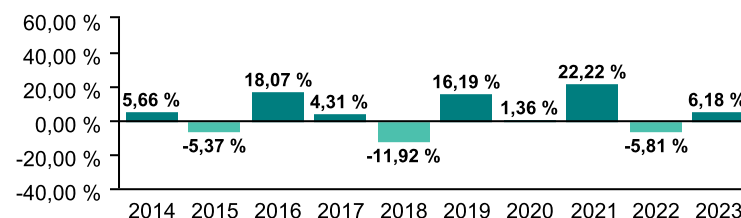
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 561,54 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 4,56 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est **Modéré**.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Profil d'actions canadiennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,09

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Profil d'actions

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 04 décembre 2006
 Date de création du fonds : 04 décembre 2006
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 9 614 702 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 4,13 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,20	19,26	22 980

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions canadiennes et étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 100 pour cent de son actif à des actions.

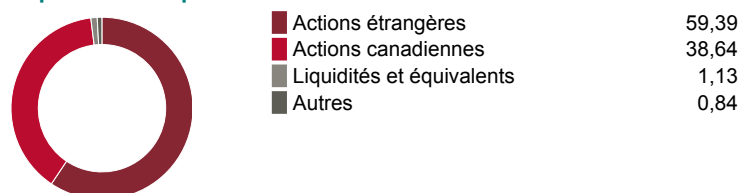
Dix principaux placements

	% de l'actif
Actions de valeur des États-Unis	10,97
Actions canadiennes (Bissett)	9,55
Actions de valeur canadiennes	9,55
Dividendes principalement canadiens	9,04
Dividendes mondiaux	7,99
Croissance américaine	7,90
Actions internationales (Setanta)	7,01
Occasions d'invest intern (JPMorgan)	7,00
Actions canadiennes (Mackenzie)	6,03
Petites et moyennes capitalisations canadiennes	6,03
Total	81,07

Nombre total des placements :

14

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer 100 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

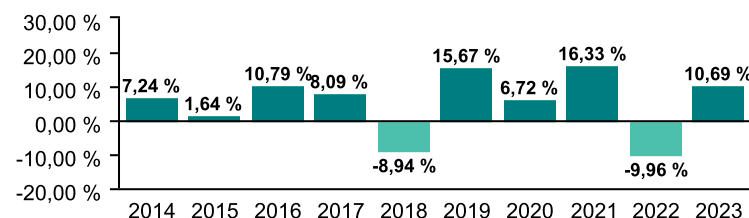
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 701,11 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 5,46 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Profil d'actions

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,20

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Actions canadiennes à faible volatilité

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 37 112 669 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 74,57 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,90	26,34	33 015

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

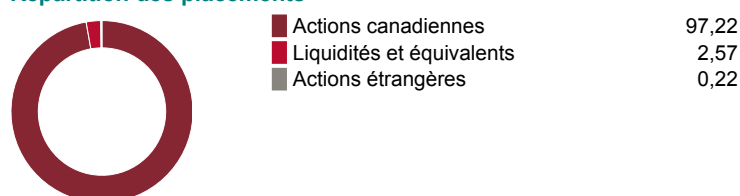
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes, en misant prioritairement sur les compagnies et les secteurs qui semblent moins sensibles aux fluctuations que le marché en général.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Financière Sun Life Inc.	4,05
Intact Financial Corporation	3,50
Thomson Reuters Corp. Com No Par	3,18
Banque Royale du Canada	2,99
Pembina Pipeline Corp.	2,85
La Banque Toronto-Dominion Com New	2,78
Société Financière Manuvie	2,73
Chemin de fer Canadien Limitée	2,62
CGI Inc. Cl A Sub Vtg	2,62
Bank of Nova Scotia (The)	2,61
Total	29,92
Nombre total des placements :	89

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

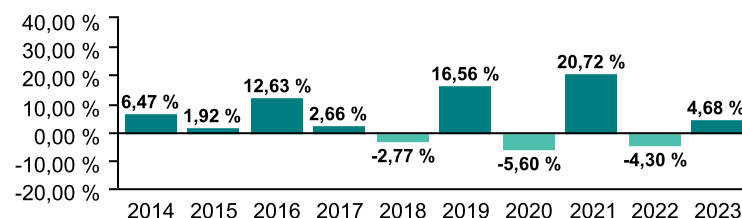
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 623,49 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 4,97 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Actions canadiennes à faible volatilité

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,90

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Actions de valeur canadiennes

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 31 décembre 1961
 Date de création du fonds : 31 décembre 1961
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 800 839 927 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 2,80 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,85	979,77	19 613

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

• Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 • Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 • Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	6,75
La Banque Toronto-Dominion Com New	5,99
Banque de Montréal	3,96
Canadian Natural Resources Ltd.	3,88
Canadian Pacific Kansas City Limited	3,80
Chemin de fer Canadien Limitée	3,62
Alimentation Couche-Tard Inc.	2,93
CGI Inc. Cl A Sub Vtg	2,80
Suncor Energy Inc.	2,63
Bank of Nova Scotia (The)	2,52
Total	38,90

Nombre total des placements : **559**

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

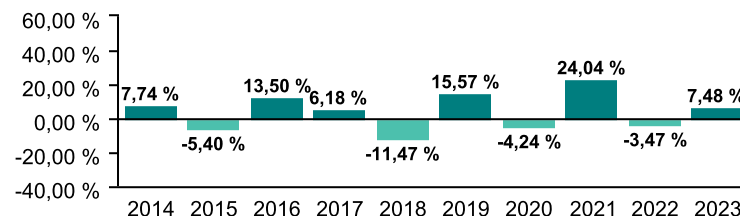
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 548,97 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 4,47 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Actions de valeur canadiennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,85

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance canadienne

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 1 638 415 694 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 42,56 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,85	35,14	93 468

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

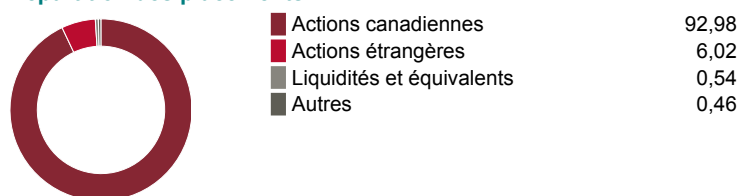
Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	7,62
La Banque Toronto-Dominion Com New	6,60
Banque de Montréal	4,88
Canadian Natural Resources Ltd.	4,03
Canadian Pacific Kansas City Limited	3,69
Shopify Inc. Cl A	3,05
Constellation Software Inc.	3,04
Chemin de fer Canadien Limitée	3,01
Alimentation Couche-Tard Inc.	2,56
Brookfield Corporation VtgCl A	2,54
Total	41,02

Nombre total des placements :

58

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

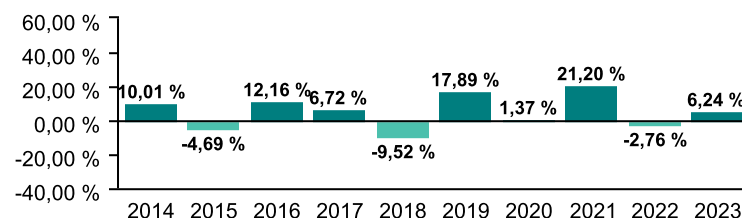
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 699,11 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 5,44 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Croissance canadienne

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,85

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Actions canadiennes socialement responsable

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 05 novembre 2001
 Date de création du fonds : 05 novembre 2001
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 90 861 754 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 42,98 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,90	37,86	80 006

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions émises par des sociétés canadiennes qui conduisent leurs activités d'une manière socialement responsable, et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

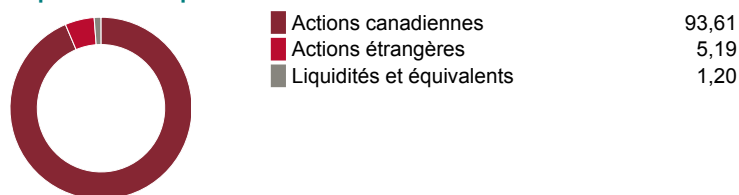
Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	7,64
La Banque Toronto-Dominion Com New	6,58
Banque de Montréal	4,88
Canadian Natural Resources Ltd.	4,03
Canadian Pacific Kansas City Limited	3,77
Constellation Software Inc.	3,12
Shopify Inc. Cl A	3,06
Chemin de fer Canadien Limitée	3,01
Alimentation Couche-Tard Inc.	2,55
Brookfield Corporation VtgCl A	2,54
Total	41,18

Nombre total des placements :

57

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

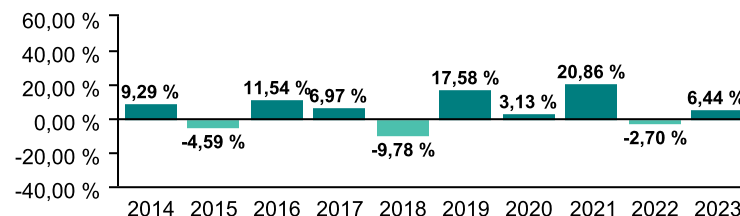
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 703,77 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 5,47 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Actions canadiennes socialement responsable

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,90

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Actions canadiennes

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 385 370 773 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 70,53 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,91	23,97	19 857

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

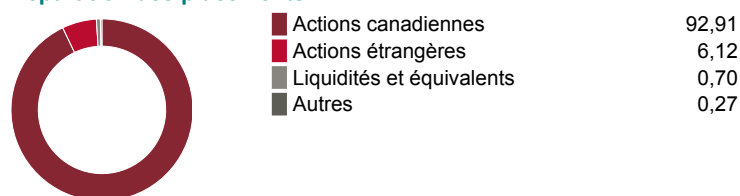
Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	7,63
La Banque Toronto-Dominion Com New	6,60
Banque de Montréal	4,89
Canadian Natural Resources Ltd.	4,03
Canadian Pacific Kansas City Limited	3,77
Shopify Inc. Cl A	3,06
Constellation Software Inc.	3,04
Chemin de fer Canadien Limitée	3,01
Alimentation Couche-Tard Inc.	2,57
Brookfield Corporation VtgCl A	2,54
Total	41,15

Nombre total des placements :

57

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions américaines, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

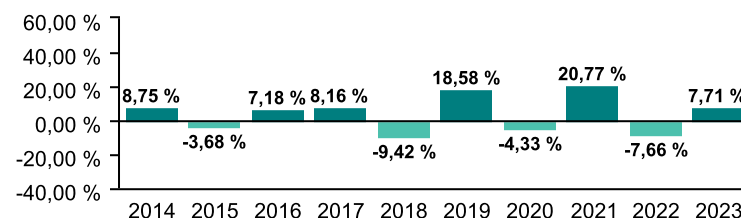
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 498,69 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 4,13 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Actions canadiennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,91

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance principalement canadienne

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 81 342 936 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 4,15 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,06	29,91	71 180

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

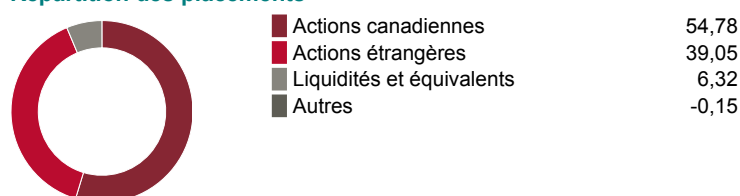
• Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 • Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 • Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des actions canadiennes, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Croissance principalement canadienne Canada Vie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Intact Financial Corporation	5,23
Stantec Inc.	5,18
CAE Inc.	5,11
Banque Royale du Canada	4,73
Premium Brands Holdings Corporation	4,35
Schneider Electric S.E. Shs	4,24
Accenture PLCClass A	4,22
Boyd Group Services Inc.	4,05
Dollarama Inc.	3,88
Aon PLCCI A	3,82
Total	44,81
Nombre total des placements :	33

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

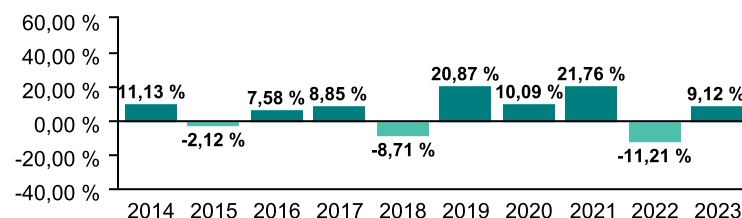
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 825,30 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 6,20 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Croissance principalement canadienne

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,06

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Actions fondamentales canadiennes

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 05 novembre 2001
 Date de création du fonds : 05 novembre 2001
 Gestionnaire : Connor, Clark & Lunn Investment Management Ltd.

Valeur totale du fonds : 180 570 253 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 59,63 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,07	36,71	123 154

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

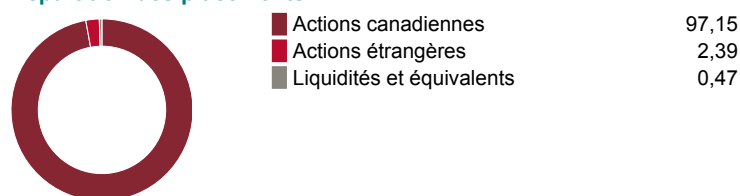
Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	6,73
La Banque Toronto-Dominion Com New	4,81
Shopify Inc. Cl A	4,42
Canadian Natural Resources Ltd.	3,53
Banque de Montréal	3,52
Constellation Software Inc.	3,24
Canadian Pacific Kansas City Limited	3,23
Chemin de fer Canadien Limitée	2,52
Alimentation Couche-Tard Inc.	2,30
Enbridge Inc.	2,20
Total	36,49

Nombre total des placements :

102

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

Avant le 10 mai 2024, ce fonds s'appelait le Fonds d'actions mixtes principalement canadiennes. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

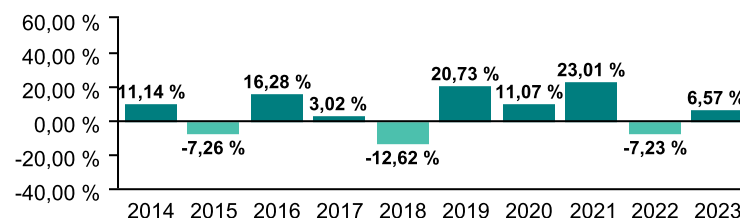
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 759,60 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 5,81 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Actions fondamentales canadiennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,07

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Actions principalement du Canada

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 51 003 074 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 13,85 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,01	29,50	54 001

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

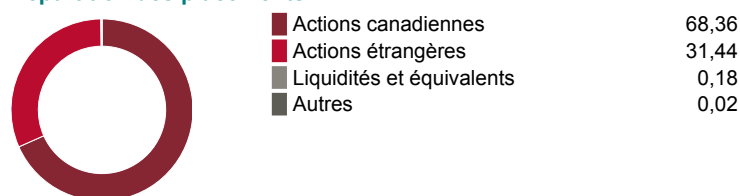
Dix principaux placements

	% de l'actif
Brookfield Corporation VtgCI A	4,59
Intact Financial Corporation	4,44
Restaurant Brands International Inc.	4,39
La Banque Toronto-Dominion Com New	4,14
Banque Royale du Canada	4,03
Visa Inc. Com CIA	3,50
Alimentation Couche-Tard Inc.	3,41
Telus Corp.	3,37
Emera Inc.	3,34
Dollarama Inc.	3,27
Total	38,50

Nombre total des placements :

40

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

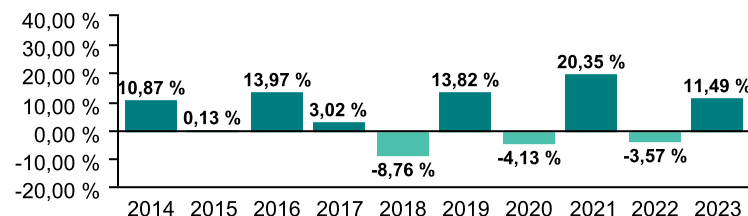
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 679,14 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 5,32 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Actions principalement du Canada

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,01

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Valeur principalement canadienne

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Beutel, Goodman & Company Ltd.

Valeur totale du fonds : 679 161 140 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 7,47 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,02	42,35	128 816

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

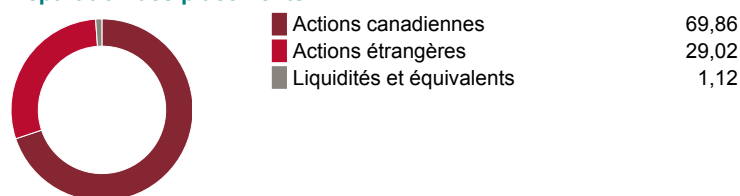
Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	6,22
La Banque Toronto-Dominion Com New	5,25
Chemin de fer Canadien Limitée	3,30
Banque de Montréal	3,18
Société Financière Manuvie	3,07
Rogers Communications Inc. Cl B Non Vtg	2,98
TC Energy Corp.	2,97
Financière Sun Life Inc.	2,80
Restaurant Brands International Inc.	2,70
Magna International Inc.	2,67
Total	35,13

Nombre total des placements : **68**

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

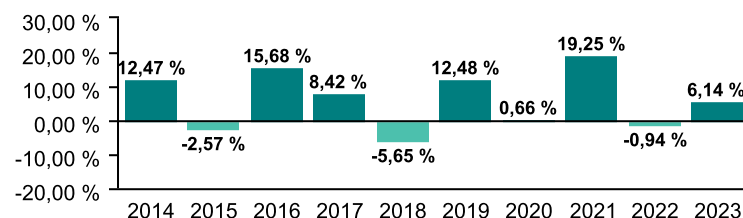
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 840,82 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 6,29 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Valeur principalement canadienne

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,02

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Dividendes principalement canadiens

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 1 723 547 246 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 43,98 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,74	50,63	1 940 747

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes qui sont productrices de dividendes.

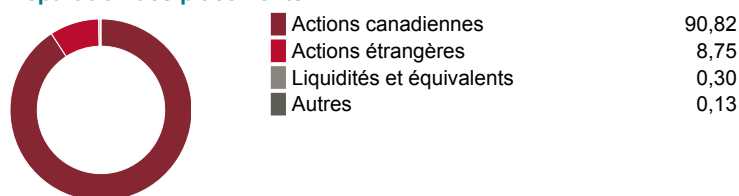
Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	7,63
Banque de Montréal	5,77
La Banque Toronto-Dominion Com New	5,48
Telus Corp.	4,17
Canadian Natural Resources Ltd.	4,16
Financière Sun Life Inc.	3,99
TC Energy Corp.	3,94
Enbridge Inc.	3,30
Canadian Pacific Kansas City Limited	3,23
Bank of Nova Scotia (The)	3,10
Total	44,77

Nombre total des placements :

60

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche d'un revenu en dividendes et du potentiel de croissance des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

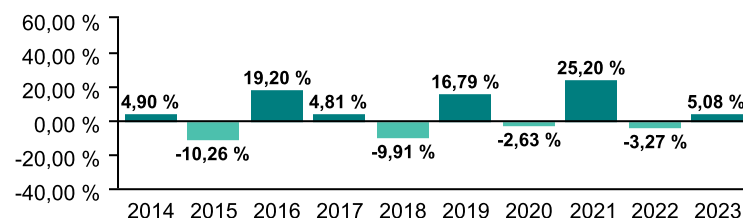
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 533,28 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 4,37 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Dividendes principalement canadiens

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,74

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Dividendes canadiens

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 274 932 348 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 1,15 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,96	39,95	491 718

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

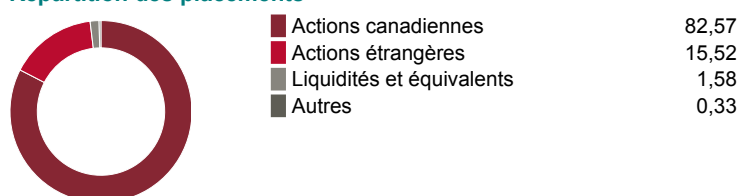
- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des actions canadiennes, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Dividendes canadiens Canada Vie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Banque Royale du Canada	6,94
Banque de Montréal	5,26
La Banque Toronto-Dominion Com New	5,02
Telus Corp.	3,80
Canadian Natural Resources Ltd.	3,77
Financière Sun Life Inc.	3,62
TC Energy Corp.	3,60
Enbridge Inc.	3,00
Canadian Pacific Kansas City Limited	2,92
Bank of Nova Scotia (The)	2,82
Total	40,76
Nombre total des placements :	139

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche d'un revenu en dividendes et du potentiel de croissance des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

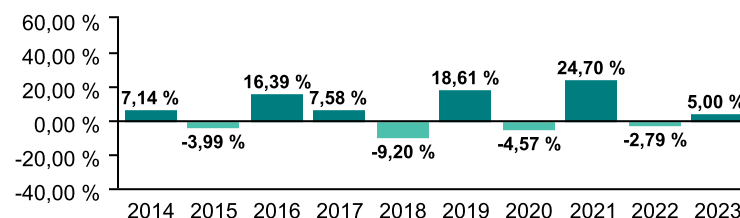
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 684,92 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 5,36 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Dividendes canadiens

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,96

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Petites et moyennes capitalisations canadiennes

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 677 778 322 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 63,76 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,01	43,45	121 915

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

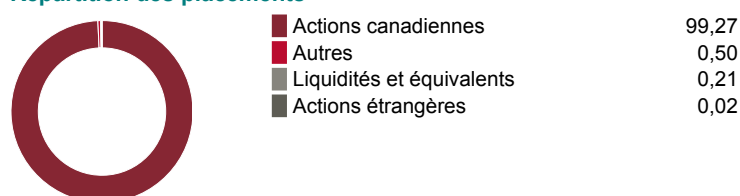
Ce fonds distinct investit surtout dans des actions émises par des sociétés canadiennes à moyenne capitalisation et il souscrit un certain volume d'actions étrangères.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Boyd Group Services Inc.	3,86
EQB Inc.	3,55
Stantec Inc.	3,51
Element Fleet Management Corp.	3,41
The Descartes Systems Group Inc.	3,17
Savaria Corporation	2,96
Dream Industrial Tr Unit	2,91
Quincaillerie Richelieu Ltée	2,84
ATS Automation Tooling Systems Inc.	2,82
Stella-Jones Inc.	2,81
Total	31,85

Nombre total des placements : **179**

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions d'entreprises de taille plus petite, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

En octobre 2023, l'évaluation de risque de ce fonds passera de « modéré à élevé » à « modéré ». Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

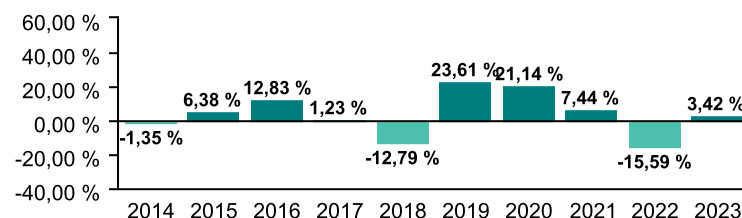
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 468,24 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 3,92 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est **Modéré**.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Petites et moyennes capitalisations canadiennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,01

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance de petites capitalisations canadiennes

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Placements AGF Inc.

Valeur totale du fonds : 64 135 797 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 76,85 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,41	19,71	41 227

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

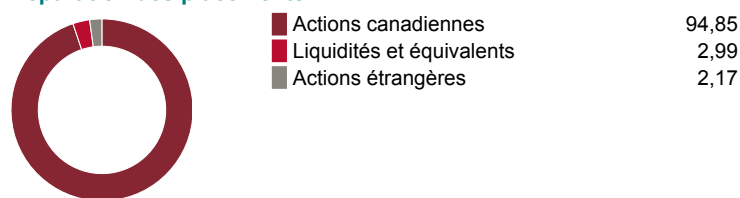
Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	7,70
La Banque Toronto-Dominion Com New	5,88
Banque de Montréal	5,13
Brookfield Asset Management Ltd. Cl A Ltd Vtg Shs	3,50
Brookfield Corporation VtgCl A	3,38
Canadian Natural Resources Ltd.	3,36
Canadian Pacific Kansas City Limited	3,23
Tourmaline Oil Corp.	3,19
Shopify Inc. Cl A	3,03
Constellation Software Inc.	3,02
Total	41,43

Nombre total des placements :

53

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de modéré à élevé. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

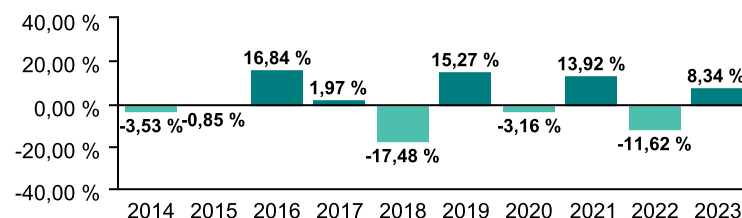
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 144,91 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 1,36 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 5 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré à élevé*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Croissance de petites capitalisations canadiennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,41

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Immobilier

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Conseillers immobiliers GWL inc.

Valeur totale du fonds : 2 754 640 918 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 2,28 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,18	34,85	506 288

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

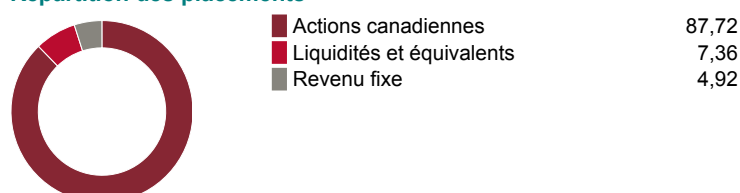
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit, directement ou indirectement, dans un portefeuille constitué principalement de biens immobiliers productifs de revenus au Canada.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Goreway Business Park, Brampton, ON	6,47
Superior Business Park, Mississauga, ON	5,00
33 Yonge Street, Toronto, ON	4,49
Winston Business Park, Oakville, ON	4,10
Laird Business Park, Mississauga, ON	3,60
1188 West Georgia St., Vancouver, BC	3,52
825 Nicola Street, Vancouver, BC	3,31
Shaughn, Montréal, QC	3,18
Vancouver Centre II, Vancouver, BC	2,66
Vancouver Centre, Vancouver, BC	2,59
Total	38,92
Nombre total des placements :	81

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de croissance à long terme, par la voie d'un portefeuille de biens immobiliers canadiens, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré, à cause des hausses et des baisses du marché immobilier. Il se peut que les rachats soient interrompus provisoirement durant toute période pendant laquelle le fonds ne contiendrait pas suffisamment de liquidités ou de titres facilement négociables pour faire face aux demandes de rachat. **Ce fonds doit être considéré comme un placement à long terme, car il ne convient pas à une personne qui pourrait être forcée de convertir rapidement ses avoirs en argent comptant.**

Notes

Au cours des cinq dernières années, les activités d'achat de biens immobiliers du fonds Immobilier ont atteint un total de 99 millions de dollars, alors que celles des ventes représentent un total de 230 millions de dollars.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

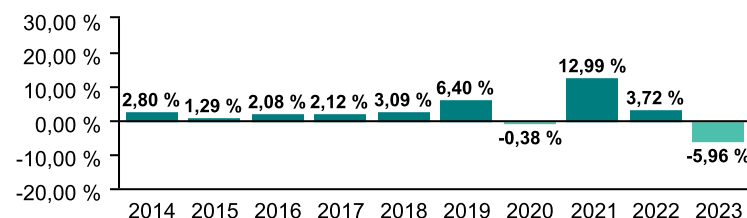
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 307,25 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 2,72 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Immobilier

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,18

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Métaux précieux

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 117 137 416 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 7,70 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,57	41,99	234 805

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans les métaux précieux et dans les actions d'entreprises canadiennes qui produisent ou fournissent des métaux précieux, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Métaux précieux Canada Vie.

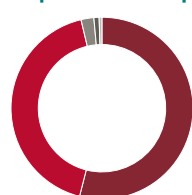
Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)

	% de l'actif
Agnico-Eagle Mines Ltd.	9,37
Société aurifère Barrick	7,11
Gold Fields Ltd. Reçu de dépositaire américain sponsorisé	5,89
Northern Star Resources Ltd. Shs	3,97
Pan American Silver Corp.	3,63
Karora Resources Inc. Com New	3,46
AngloGold Ashanti Ltd. Ord Usd1	3,42
Endeavour Mining PLC Shs	3,24
Gold Road Resources Limited Shs	3,23
Newmont Corp.	3,06
Total	46,39

Nombre total des placements :

112

Répartition des placements



	% de l'actif
Actions canadiennes	53,99
Actions étrangères	42,31
Autres	2,28
Liquidités et équivalents	0,92
Revenu fixe	0,50

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des titres d'entreprises qui produisent ou fournissent des métaux précieux, et qui est prête à assumer un niveau de risque plus élevé en raison du recours à des titres d'un seul secteur économique.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

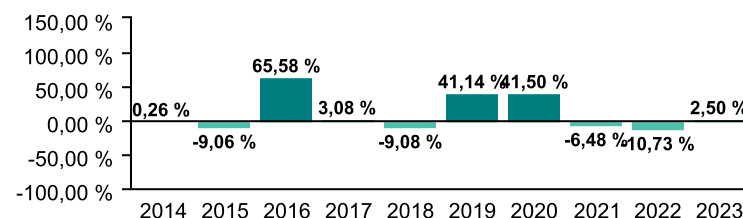
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 2 417,75 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 9,23 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est **Élevé**.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Métaux précieux

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,57

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance de petites et moyennes capitalisations mondiales

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 05 novembre 2001
 Date de création du fonds : 05 novembre 2001
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 133 904 162 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 26,23 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,07	41,23	47 574

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

• Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 • Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 • Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

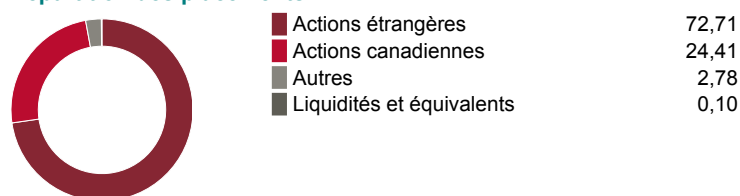
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions de sociétés nord-américaines à petite et à moyenne capitalisation.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Verra Mobility Corp. Cl A	5,00
Maximus Inc.	4,58
Tenable Holdings Inc.	4,51
iRhythm Technologies, Inc.	4,35
Grocery Outlet Holding Corp.	4,34
Cirrus Logic Inc.	4,29
Neogen Corp.	4,15
ExlService Holdings, Inc.	4,04
Markel Group Inc.	3,64
Commvault Systems, Inc.	3,48
Total	42,38
Nombre total des placements :	76

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

En octobre 2023, l'évaluation de risque de ce fonds passera de « modéré à élevé » à « modéré ». Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

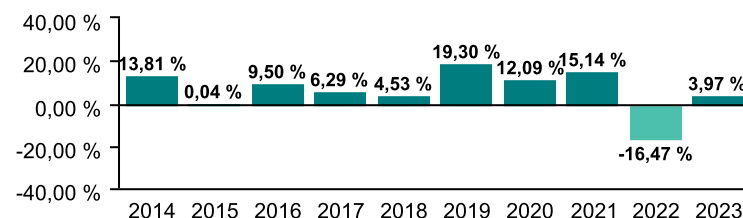
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 851,92 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 6,36 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Croissance de petites et moyennes capitalisations mondiales

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,07

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Science et technologie

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 05 novembre 2001
 Date de création du fonds : 05 novembre 2001
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 585 795 442 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 72,01 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,14	72,49	95 153

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

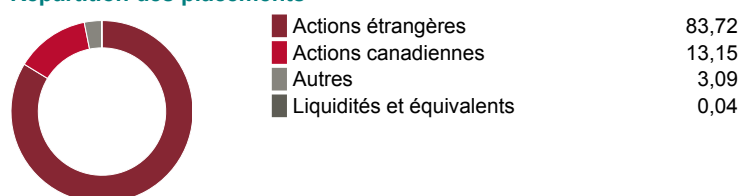
Ce fonds distinct investit surtout dans des actions émises par des entreprises canadiennes et américaines qui sont actives dans le secteur Science et technologie.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Constellation Software Inc.	8,08
Alphabet Inc. Cl A	7,90
Microsoft Corp.	7,85
NVIDIA Corp.	7,42
Apple Inc.	7,25
Amazon.com Inc.	6,68
Roper Technologies Inc.	4,14
Synopsys, Inc.	3,38
ServiceNow Inc.	3,37
The Descartes Systems Group Inc.	2,84
Total	58,89

Nombre total des placements : **29**

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des titres d'entreprises canadiennes et américaines qui sont actives dans le secteur Science et technologie, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré à élevé en raison du recours à des titres d'un seul secteur économique.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

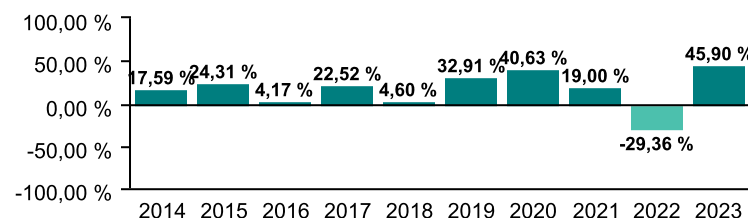
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 4 473,35 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 16,16 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré à élevé*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Science et technologie

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,14

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Profil d'actions mondiales

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 05 novembre 2001
 Date de création du fonds : 05 novembre 2001
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 60 035 461 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 0,51 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,40	22,03	55 743

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

• Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 • Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 • Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

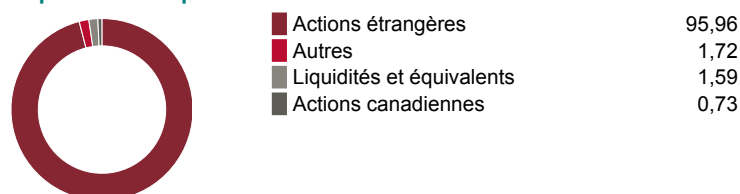
Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 100 pour cent de son actif à des actions.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Croissance américaine	16,45
Croissance des États-Unis	16,35
Actions de valeur des États-Unis	12,02
Actions internationales (Setanta)	9,04
Occasions d'invest intern (JPMorgan)	9,03
Petites capitalisations mondiales (Mackenzie)	7,02
Marchés émergents (Mackenzie)	5,04
Marchés émergents	5,03
Dividendes mondiaux	5,01
Actions mondiales	5,01
Total	90,00

Nombre total des placements : 12

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer 100 pour cent à des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

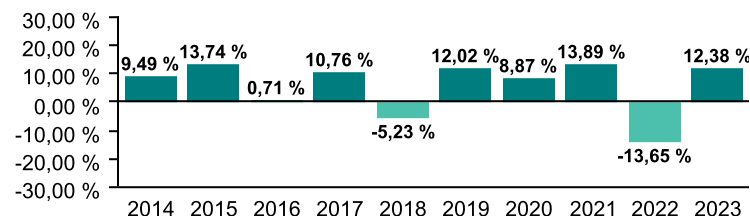
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 774,36 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 5,90 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Profil d'actions mondiales

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,40

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Actions mondiales à faible volatilité

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Irish Life Investment Managers Limited

Valeur totale du fonds : 253 501 772 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 47,02 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,04	38,13	65 210

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

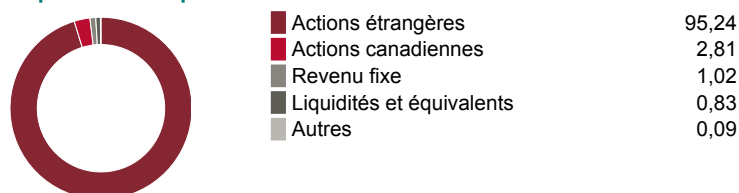
Ce fonds distinct investit principalement dans des actions d'entreprises de partout dans le monde, en misant prioritairement sur les compagnies et les secteurs qui semblent moins sensibles aux fluctuations que le marché en général.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Apple Inc.	2,57
Microsoft Corp.	2,26
Henkel AG & Co. KGaA	2,05
Regions Financial Corp.	1,45
Home Depot Inc.	1,36
Société Financière Manuvie	1,35
CVS Health Corp.	1,33
Texas Instruments Inc.	1,32
Alphabet Inc. Cl A	1,32
Cognizant Technology Solutions Corporation Cl A	1,30
Total	16,29

Nombre total des placements : **4501**

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions mondiales, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

En octobre 2023, l'évaluation de risque de ce fonds passera de « modéré » à « faible à modéré ». En novembre 2016, Irish Life Investment Management Limited a pris en charge la gestion du portefeuille, qui relevait auparavant de Placements Mackenzie. Avec ce changement, le fonds distinct a modifié son objectif de placement, qui était d'investir principalement dans des actions de sociétés nord-américaines, afin d'investir principalement dans des actions de sociétés de partout dans le monde. Les rendements obtenus avant cette date sont ceux réalisés par le gestionnaire précédent et dans le cadre de l'objectif précédent. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

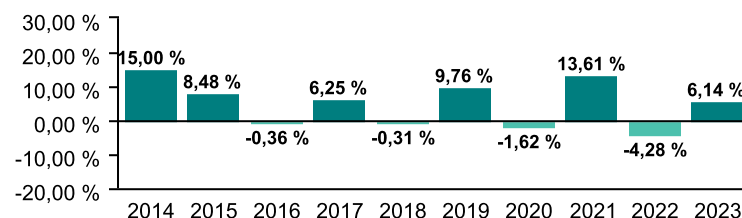
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 641,02 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 5,08 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Actions mondiales à faible volatilité

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,04

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Actions étrangères

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 05 novembre 2001
 Date de création du fonds : 05 novembre 2001
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 818 987 149 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 1,17 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,10	26,77	82 064

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

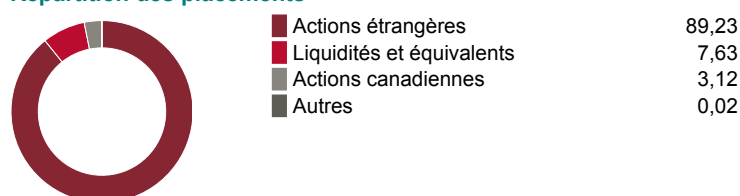
- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des actions émises partout dans le monde, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Actions étrangères Canada Vie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Danaher Corp.	4,28
Colgate-Palmolive Co.	3,60
Alphabet Inc. Cl A	3,15
Brookfield Corporation VtgCl A	3,12
Berkshire Hathaway Inc. Cl B New	3,05
Johnson & Johnson	3,00
Reckitt Benckiser Group PLC Shs	2,85
Compass Group PLC Ord Gbp0.1105	2,80
Seven & i Holdings Co. Ltd. Shs	2,75
Grainger (W.W.) Inc.	2,70
Total	31,31
Nombre total des placements :	46

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

En octobre 2023, l'évaluation de risque de ce fonds passera de « modéré » à « faible à modéré ». Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

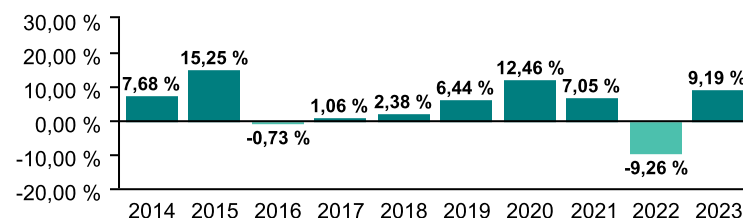
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 618,35 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 4,93 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Actions étrangères

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,10

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Actions mondiales

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Putnam Investments Canada ULC

Valeur totale du fonds : 219 155 090 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 18,19 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,14	17,91	169 528

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

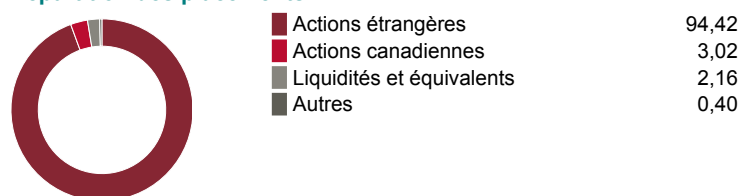
Ce fonds distinct investit surtout dans des actions écoulees partout dans le monde.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Microsoft Corp.	4,96
Apple Inc.	4,01
Amazon.com Inc.	3,31
NVIDIA Corp.	3,16
Visa Inc. Com CIA	2,59
Walmart Inc.	2,48
Boston Scientific Corp.	2,40
Eli Lilly & Co.	2,27
Ingersoll Rand Inc.	2,18
Constellation Software Inc.	2,15
Total	29,51

Nombre total des placements : **71**

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

En septembre 2014, Putnam Investments Canada ULC a pris en charge la gestion du portefeuille, qui relevait auparavant du Groupe de gestion d'actifs GLC Itée. Les rendements obtenus avant cette date sont ceux réalisés par le gestionnaire de placements précédent. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

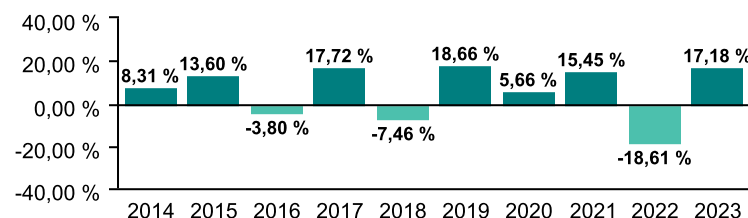
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 780,08 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 5,94 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Actions mondiales

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,14

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Occasions mondiales de croissance

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 150 745 044 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 1,45 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,28	24,82	70 682

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

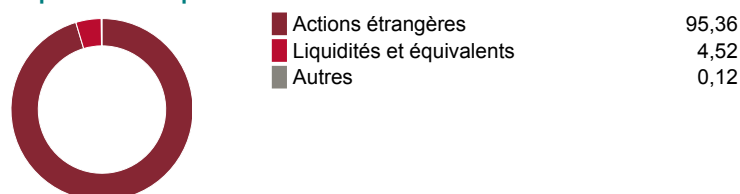
À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des actions émises partout dans le monde, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Occasions de croissance mondiales Canada Vie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)

	% de l'actif
Schneider Electric S.E. Shs	4,23
Microsoft Corp.	4,19
Roper Technologies Inc.	4,04
Accenture PLCClass A	3,68
Linde PLC Shs	3,68
Aon PLCCIA	3,62
Alcon Inc. Reçu de dépositaire américain Act Nom	3,31
S&P Global Inc.	3,04
Thermo Fisher Scientific Inc.	2,95
Apple Inc.	2,93
Total	35,68

Nombre total des placements : **42**

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

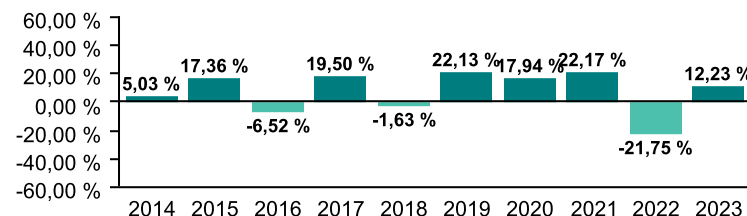
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 2 093,20 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 7,67 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Occasions mondiales de croissance

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,28

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance des États-Unis

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 01 janvier 1988
 Date de création du fonds : 01 janvier 1988
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 772 702 932 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 34,94 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,97	69,53	124 364

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

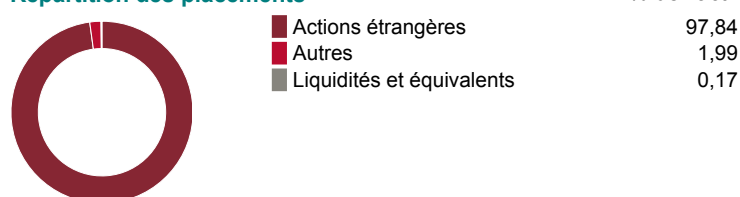
Ce fonds distinct investit surtout dans des actions américaines.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Microsoft Corp.	5,45
Roper Technologies Inc.	5,04
Accenture PLC Class A	4,63
Aon PLCCI A	4,53
Linde PLC Shs	4,36
Schneider Electric S.E. Shs	4,11
Apple Inc.	3,86
S&P Global Inc.	3,85
Thermo Fisher Scientific Inc.	3,76
Trane Technologies PLC Shs	3,67
Total	43,26

Nombre total des placements : **506**

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions américaines, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

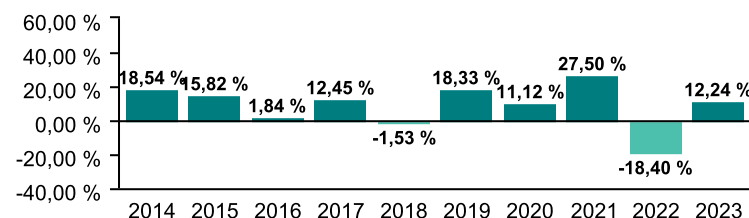
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 2 377,04 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 9,04 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Croissance des États-Unis

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,97

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance toutes capitalisations américaines

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Putnam Investments Canada ULC

Valeur totale du fonds : 318 260 218 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 2,80 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,17	44,28	163 852

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

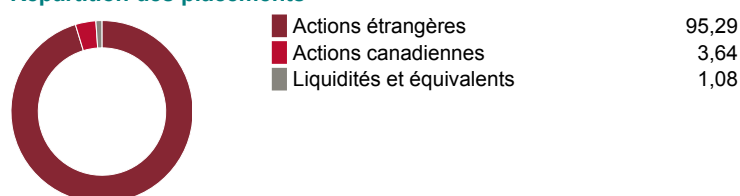
À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des actions américaines, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Croissance toutes capitalisations américaines Canada Vie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)

	% de l'actif
Microsoft Corp.	9,97
Apple Inc.	9,58
Amazon.com Inc.	6,75
NVIDIA Corp.	5,29
Alphabet Inc. Cap Stk Cl C	4,67
Broadcom Inc.	3,26
Meta Platforms Inc. Cl A	2,56
Mastercard Inc. Cl A	2,47
Eli Lilly & Co.	2,39
UnitedHealth Group Inc.	2,35
Total	49,28

Nombre total des placements : **63**

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions américaines, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

Putnam Investments demeure le sous-conseiller du fonds sous-jacent. Depuis septembre 2014, Putnam Investments Canada ULC assume la responsabilité de la gestion du portefeuille en tant que sous-conseiller pour le compte de Placements Mackenzie et est maintenant le gestionnaire du fonds. Les rendements obtenus avant cette date sont ceux réalisés par le gestionnaire de placements précédent.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

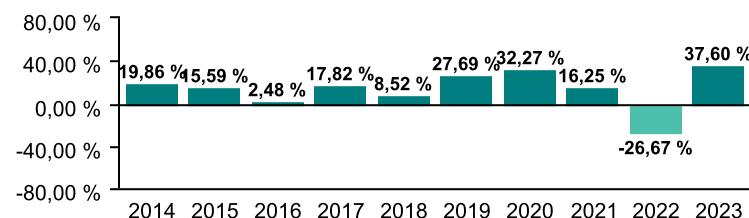
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 3 596,46 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 13,65 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Croissance toutes capitalisations américaines

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,17

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance américaine

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Placements AGF Inc.

Valeur totale du fonds : 1 699 728 782 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 49,70 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,29	29,61	255 988

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

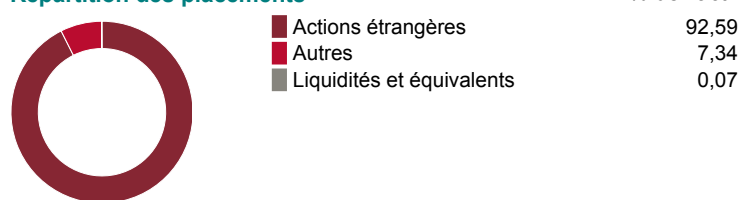
Ce fonds distinct investit surtout dans des actions américaines.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Amazon.com Inc.	7,50
NVIDIA Corp.	4,42
Palo Alto Networks, Inc.	4,10
Eli Lilly & Co.	3,98
Boston Scientific Corp.	3,83
ServiceNow Inc.	3,76
Intuitive Surgical, Inc. Com New	3,72
Cheniere Energy Inc. Com New	3,71
Lam Research Corp.	3,68
Quanta Services Inc.	3,61
Total	42,29

Nombre total des placements : 32

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions américaines, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

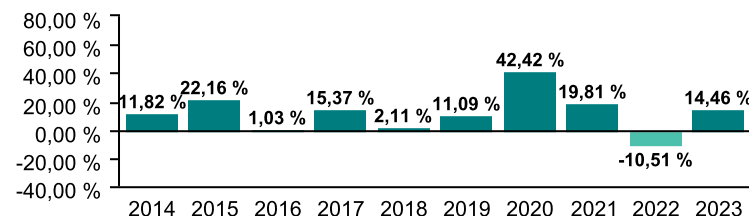
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 3 156,97 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 12,18 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Croissance américaine

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,29

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance moyennes capitalisations américaines

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 05 novembre 2001
 Date de création du fonds : 05 novembre 2001
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 41 919 010 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 21,34 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,19	18,05	49 677

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

• Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 • Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 • Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des actions émises par des entreprises américaines à moyenne capitalisation.

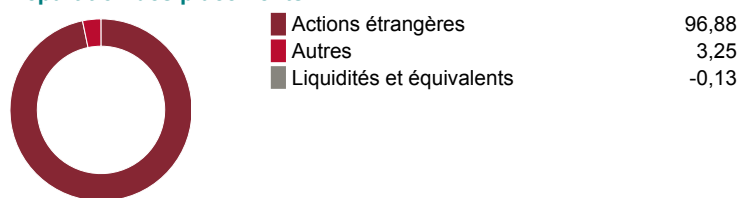
Dix principaux placements

	% de l'actif
Charles River Laboratories International Inc.	5,05
DexCom, Inc.	5,02
Akamai Technologies, Inc.	4,86
Westinghouse Air Brake Technologies Corp.	4,60
Broadridge Financial Solutions Inc.	4,15
ExlService Holdings, Inc.	4,14
Vontier Corp.	4,10
Bio-Techne Corporation	4,06
Bright Horizons Family Solutions LLC	3,95
Maximus Inc.	3,89

Total 43,82

Nombre total des placements : 31

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions américaines, et qui est prête à assumer un niveau de risque de modéré à élevé. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

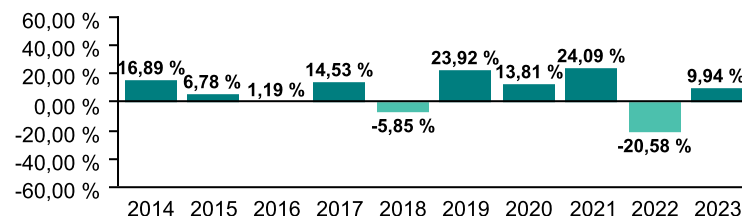
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 2 080,82 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 7,60 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré à élevé*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Croissance moyennes capitalisations américaines

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,19

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Actions internationales

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 01 juillet 1995
 Date de création du fonds : 01 juillet 1995
 Gestionnaire : JPMorgan Asset Management (Canada) Inc.

Valeur totale du fonds : 141 149 450 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 31,34 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,14	22,79	100 429

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

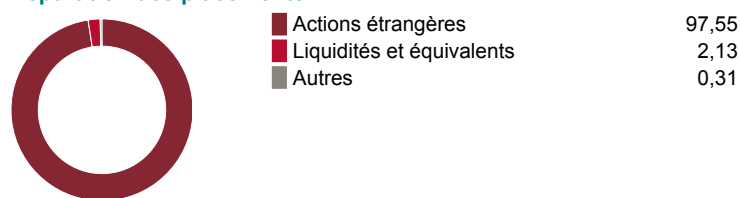
Ce fonds distinct investit surtout dans des actions écoulees ailleurs qu'au Canada et aux États-Unis.

Dix principaux placements

	% de l'actif
ASML Holding N.V.	3,19
Shell PLC Ord Sh	3,03
Nestle S.A.Nom	2,69
BHP Group Ltd. Shs	2,51
Shin-Etsu Chemical Co. Ltd. Shs	2,31
Novo Nordisk AS	2,20
AstraZeneca PLC Shs	2,11
Allianz SE Namen -Akt Vinkuliert	1,97
Roche Holding AG Dividend Right Cert	1,92
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton S.E. Shs	1,91
Total	23,85

Nombre total des placements : **74**

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

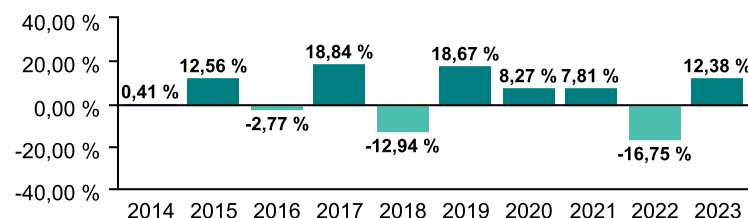
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 473,43 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 3,95 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Actions internationales

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,14

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Titres internationaux

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 05 novembre 2001
 Date de création du fonds : 05 novembre 2001
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 29 916 312 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 2,30 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,17	15,33	42 691

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

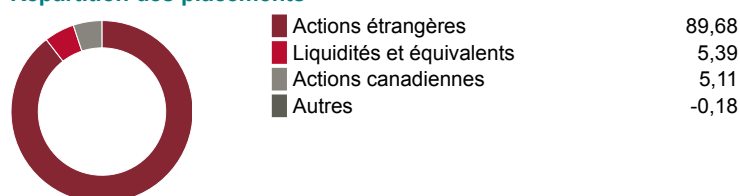
- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit surtout dans des actions émises par des entreprises situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord, par l'intermédiaire du Fonds international Mackenzie Ivy.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Reckitt Benckiser Group PLC Shs	4,01
Halma PLC	3,95
Brookfield Corporation VtgCl A	3,93
Seven & i Holdings Co. Ltd. Shs	3,86
Admiral Group plc Shs	3,84
Compass Group PLC Ord Gbp0.1105	3,51
Nestle S.A.Nom	3,42
Terumo Corp. Shs	3,36
Amcor PLC reçu du dépositaire Cdi 1 1 Foreign Exempt Nyse	3,18
Roche Holding AG Dividend Right Cert	3,14
Total	36,21
Nombre total des placements :	45

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

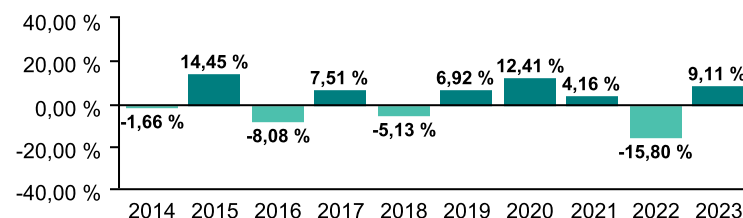
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 213,51 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 1,95 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Titres internationaux

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,17

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Actions européennes

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Setanta Asset Management Limited

Valeur totale du fonds : 29 738 845 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 9,82 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,14	11,32	87 372

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

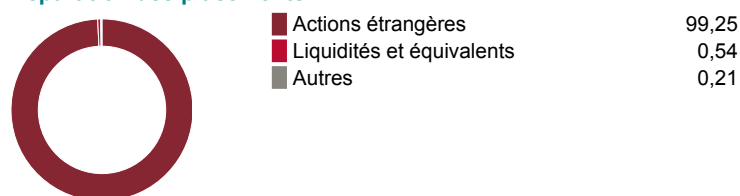
Ce fonds distinct investit surtout les titres d'entreprises localisées ou actives en Europe.

Dix principaux placements

	% de l'actif
CRH PLC Shs	6,88
DCC plc Shs	6,69
Booking Holdings Inc.	5,63
Novartis AG Namen -Akt	5,55
Sanofi Shs	4,82
GEA Group Aktiengesellschaft Shs	4,46
Diageo PLC Shs	4,18
GSK PLC Ord Gbp0.3125	3,89
Ferguson PLC Ord Gbp0.10	3,77
EssilorLuxottica Shs	3,67
Total	49,54

Nombre total des placements : **29**

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions d'entreprises européennes, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

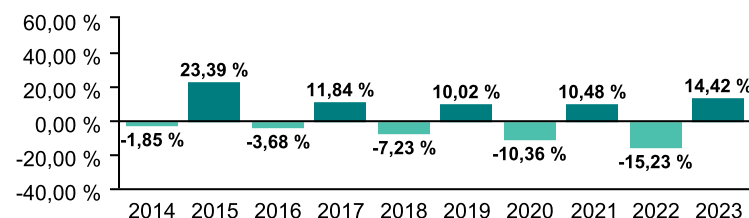
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 279,10 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 2,49 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 5 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Actions européennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,14

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Actions Extrême-Orient

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Canada Life Asset Management

Valeur totale du fonds : 47 284 735 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 13,61 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,29	25,57	88 861

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout les titres d'entreprises localisées ou actives en Asie ou dans le littoral du Pacifique.

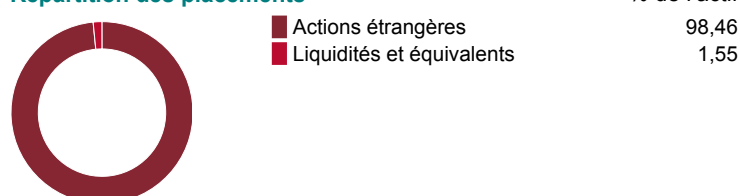
Dix principaux placements

	% de l'actif
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd. Shs	8,56
AMUNDI MSCI India UCITS ETF	6,94
Samsung Electronics Co. Ltd. Samsungelectronics	5,93
Tencent Holdings Ltd.Par New Hkd 0.00002	3,43
Alibaba Group Holding Ltd.New	3,24
AIA Group Ltd. Shs	3,12
BHP Group Ltd. Shs	2,77
iShares Core CSI 300 ETF	2,47
Commonwealth Bank of Australia Shs	1,82
PDD Holdings Inc. Reçu de dépositaire américain sponsorisé	1,56
Sponsored Ads	1,56

Total 39,84

Nombre total des placements : 229

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des titres d'entreprises asiatiques et du littoral du Pacifique, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré à élevé. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

En octobre 2023, l'évaluation de risque de ce fonds passera de « élevé » à « modéré à élevé ». En octobre 2015, Canada Life Asset Management Limited a pris en charge la gestion du portefeuille, qui relevait auparavant de Placements AGF Inc. Les rendements obtenus avant cette date sont ceux réalisés par le gestionnaire de placements précédent. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

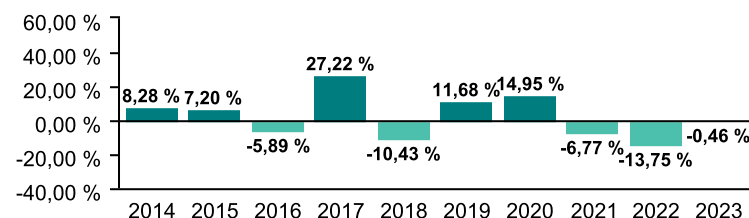
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 278,97 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 2,49 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 5 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré à élevé*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Actions Extrême-Orient

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,29

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

Ressources mondiales

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 271 947 303 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 2,53 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,33	53,66	160 996

¹ RFG – ratio des frais de gestion
 VL – valeur liquidative
 UC – unités en circulation

Placement minimum

- Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
- Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
- Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

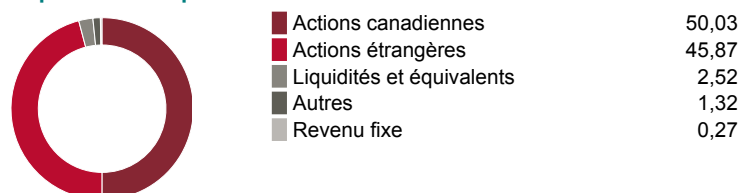
À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit dans des sociétés mondiales qui sont actives dans les secteurs de l'énergie et des ressources naturelles, par l'intermédiaire du fonds commun de placements Ressources mondiales Canada Vie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)

	% de l'actif
Shell PLC Reçu de dépositaire américain sponsorisé Repstg Ord Sh	4,71
TotalEnergies SE Reçu de dépositaire américain sponsorisé Advantage Energy Ltd.	4,24
Tourmaline Oil Corp.	3,48
ARC Resources Ltd.	3,46
Interfor Corporation	2,83
Vale S.A. Reçu de dépositaire américain Adr	2,65
Petroleo Brasileiro S.A. - Petrobras Reçu de dépositaire américain sponsorisé	2,47
BP PLC Reçu de dépositaire américain sponsorisé	2,46
Stelco Holdings Inc.	2,43
Total	31,09

Nombre total des placements : 161

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des titres d'entreprises actives dans les industries de ressources naturelles, et qui est prête à assumer un niveau de risque plus élevé en raison du recours à des titres d'un seul secteur économique.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

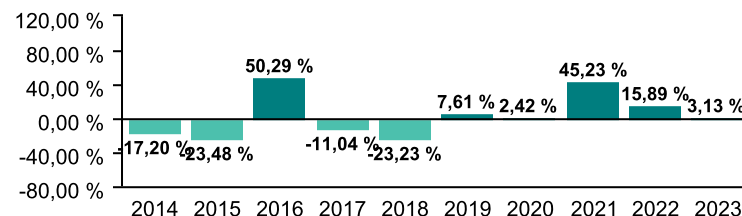
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 244,16 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 2,21 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est **Élevé**.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Ressources mondiales

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 %	• Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. • Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. • Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. • Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. • Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. • Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,33

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847



Consultez canadavie.com

Numéro de téléphone sans frais : 1 888 252-1847

Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

F70-0628 – 05/24